



World Food Programme
Programme Alimentaire Mondial
Programa Mundial de Alimentos
برنامج الأغذية العالمي

Conseil d'administration
Deuxième session ordinaire
Rome, 16-20 novembre 2020

Distribution: générale	Point 7 de l'ordre du jour
Date: 2 octobre 2020	WFP/EB.2/2020/7-A/2
Original: anglais	Questions opérationnelles – Plans stratégiques de pays
	Pour approbation

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

Plan stratégique de pays — République démocratique du Congo (2021-2024)

Durée	1 ^{er} janvier 2021-31 décembre 2024
Coût total pour le PAM	1 673 766 710 dollars É.-U.
Marqueur de l'égalité femmes-hommes et de l'âge*	3

* <http://gender.manuals.wfp.org/en/gender-toolkit/gender-in-programming/gender-and-age-marker/>

Résumé

En République démocratique du Congo, la sécurité alimentaire et nutritionnelle subit perpétuellement les effets des conflits, des épidémies et des phénomènes climatiques qui sévissent dans le pays depuis des décennies et sont aujourd'hui exacerbés par la pandémie mondiale de COVID-19. Le manque d'infrastructures et la faiblesse de l'investissement dans l'agriculture, la santé et la valorisation du capital humain se conjuguent pour entraver les progrès sur la voie de la réalisation des objectifs de développement durable 2 et 17. Plusieurs politiques et instruments juridiques visant à promouvoir la sécurité alimentaire et nutritionnelle existent mais le manque de coordination, les faibles capacités nationales et la croissance démographique exponentielle dressent de sérieux obstacles à l'élimination de la faim. L'instabilité politique et les interventions sectorielles cloisonnées menées pour répondre aux besoins de secours humanitaires et de développement ont également eu des répercussions sur les résultats obtenus à ce jour.

Les fragiles capacités nationales en matière de préparation aux catastrophes et la faible aptitude du pays à faire face aux conflits incessants et au changement climatique contraignent les

Coordonnateurs responsables:

Mme L. Castro
Directrice régionale
Afrique australe
courriel: lola.castro@wfp.org

M. C. Jibidar
Directeur de pays
courriel: claud.jibidar@wfp.org

individus et les ménages pauvres à adopter des stratégies de survie néfastes dont les femmes font les frais d'une manière disproportionnée. Les interventions d'urgence et les opérations de développement sont compliquées par la taille imposante du pays et les déficiences du réseau routier, des ponts et des systèmes de transport fluviaux. Les problèmes pesant sur les systèmes alimentaires limitent l'offre; les marchés touchés par les conflits sont mal approvisionnés et 70 à 80 groupes armés sont présents à tout moment dans les zones où le PAM intervient. L'insécurité alimentaire et la malnutrition profondément enracinées sont entretenues par la pauvreté, les maladies comme Ebola, la rougeole ou la tuberculose, et l'accès limité aux services de santé, à l'éducation et aux moyens d'existence, sous-tendu par des inégalités entre les sexes profondément ancrées. En outre, la pandémie de COVID-19 menace d'accentuer encore la fragilité du pays.

Dans le cadre du présent plan stratégique de pays, le PAM appuiera les priorités nationales définies par le Gouvernement pour parvenir à la sécurité alimentaire et nutritionnelle. À cet effet, il procédera à des réorientations fondamentales et s'engagera notamment à traduire l'approche du lien entre l'action humanitaire, le développement et la paix (triple lien) en partenariats plus solides qui contribuent à la paix et au développement. Le plan expose également les nouvelles possibilités d'action qu'offre la riposte socioéconomique à la COVID-19.

Le plan permettra au PAM de travailler avec le Gouvernement et les partenaires pour combler les lacunes en matière de gouvernance et sur le plan technique, en vue d'accroître la production locale et la consommation d'aliments nutritifs. De même, le PAM s'attaquera aux problèmes rencontrés chaque jour par les femmes et les hommes vivant dans des zones rurales en raison du manque d'accès à la terre, aux marchés et à des aliments nutritifs, ainsi que des risques liés aux conflits et aux phénomènes climatiques.

Le PAM est déterminé à prévoir systématiquement des mesures favorisant l'égalité des sexes dans le cadre de toutes ses activités. Il a en outre adopté une approche susceptible d'être porteuse de transformation dans ce domaine car fondée sur la notion selon laquelle les hommes, les femmes, les garçons et les filles sont touchés différemment par la pauvreté et ne sont pas confrontés aux mêmes obstacles pour accéder aux services et aux ressources économiques influant sur leur sécurité alimentaire et leur état nutritionnel.

Les interventions du PAM seront conçues et mises en œuvre de manière à prendre en considération les situations de conflit et à contribuer à la transformation des conflits et à la consolidation de la paix. Le partenariat du PAM avec le Gouvernement et l'assistance apportée à la population de la République démocratique du Congo seront articulés autour de quatre effets directs stratégiques complémentaires, qui correspondent également aux priorités institutionnelles du PAM:

- *Effet direct stratégique 1:* quel que soit leur groupe ethnique, les hommes, les femmes, les garçons et les filles touchés par un conflit ou une crise sont en mesure de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels tout au long de l'année.
- *Effet direct stratégique 2:* d'ici à 2024, le capital humain des populations touchées par un conflit et/ou à risque est protégé et renforcé de manière équitable et inclusive.
- *Effet direct stratégique 3:* d'ici à 2024, les moyens d'existence, la résilience, la cohésion sociale et la protection des petits exploitants et des acteurs des chaînes de valeur alimentaires s'améliorent et l'égalité des sexes progresse au sein de ces catégories de population.
- *Effet direct stratégique 4:* les partenaires de l'action humanitaire et du développement ont accès à des services aériens fiables ainsi qu'à des services améliorés dans les domaines de la chaîne d'approvisionnement et autres pendant et après les conflits et les crises.

Le présent plan stratégique de pays a été élaboré en concertation avec le Gouvernement et d'autres partenaires. Il est harmonisé avec le Plan national stratégique de développement du Gouvernement approuvé en décembre 2019 et avec le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable (2020-2024). Il contribue aux efforts déployés pour atteindre les objectifs de développement durable 2 et 17 ainsi que les résultats stratégiques 1, 3 et 8 du PAM.

Projet de décision*

Le Conseil approuve le plan stratégique pour la République démocratique du Congo (2021-2024) (WFP/EB.2/2020/7-A/2), pour un coût total pour le PAM de 1 673 766 710 dollars É.-U.

* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.

1. Analyse de la situation du pays

1.1 Contexte national

1. Les conflits multiples, la pauvreté, l'insécurité alimentaire, la malnutrition, l'accès insuffisant aux services publics, l'instabilité sociopolitique, les inégalités entre les sexes et les crises climatiques continuent à saper le bien-être et les moyens d'existence de la population de la République démocratique du Congo. L'insécurité alimentaire et la malnutrition sont exacerbées par les conflits, la pauvreté, la détérioration des infrastructures et des moyens de production, la défaillance des systèmes alimentaires et le déclin de la production, qui ont des incidences différentes sur les hommes et sur les femmes en raison des inégalités entre les sexes persistantes.
2. D'après la dix-septième analyse de l'insécurité alimentaire en République démocratique du Congo selon le Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire (IPC), qui date d'août 2019 et portait sur la période 2019–2020¹, la faim demeure un problème majeur dans le pays. Quelque 15,6 millions de personnes étaient en situation d'insécurité alimentaire en 2019 et, selon les prévisions pour la période allant de janvier à mai 2020, 13,3 millions de personnes allaient se retrouver en phase dite de crise ou d'urgence dans les zones rurales analysées². Dans les provinces du Nord-Kivu, du Sud-Kivu et de l'Ituri, l'insécurité alimentaire a été aggravée par la dixième épidémie d'Ebola, les ménages touchés étant de ce fait encore plus exposés à la faim et à la maladie. Il ressort des activités de suivi et d'évaluation en temps réel menées face à la pandémie de COVID-19 que le nombre de personnes en situation de faim aiguë a augmenté, passant de 15,6 millions (avant la pandémie) à 19,5 millions. Il faudra des mois, voire même des années, avant que toutes les répercussions de la pandémie sur la sécurité alimentaire et la nutrition se fassent sentir, et le PAM est conscient que dans un pays qui lutte contre Ebola tout en étant le théâtre d'un violent conflit, la COVID-19 constitue une nouvelle difficulté qui vient s'ajouter à la longue liste de problèmes qui maintiennent le pays dans la pauvreté depuis des décennies.
3. Jusqu'à 700 000 travailleurs migrants congolais³ avaient été rapatriés de force d'Angola à la fin 2018 et 905 059 réfugiés congolais s'étaient enfuis dans des pays voisins. Le nombre de personnes déplacées a atteint 5 millions⁴, la plupart d'entre elles fuyant les violences entre groupes armés et forces armées congolaises. La République démocratique du Congo accueille 548 801 réfugiés en provenance de pays voisins, notamment le Burundi, la République centrafricaine, le Rwanda et le Soudan du Sud⁵.

¹ Groupe de travail technique chargé du Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire pour la République démocratique du Congo. 2019. *République démocratique du Congo: Analyse IPC de l'insécurité alimentaire aiguë, Juillet 2019–Mai 2020*. http://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/IPC_DRC_AFI_2019July2020May_French.pdf.

² *Ibid.*

³ Ces travailleurs migrants et ces réfugiés comptent en parts égales des femmes, des hommes, des filles et des garçons. Voir Betts, A. 2017. "Gender, violence, and deportation: Angola's forced return of Congolese migrant workers" dans Buckley-Zistel, S. et Krause U. (eds.) *Gender, Violence, Refugees. An Introduction*. <https://www.rsc.ox.ac.uk/publications/gender-violence-and-deportation-angola2019s-forced-return-of-congolese-migrant-workers>; Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR). 2018. *Congolese situation: Responding to the needs of displaced Congolese and refugees. Annex – Angola*. <http://reporting.unhcr.org/sites/default/files/2018%20Congolese%20Situation%20SB%20-%20Angola.pdf>.

⁴ Aperçu des besoins humanitaires – Décembre 2019. <https://www.humanitarianresponse.info/fr/operations/democratic-republic-congo/document/rd-congo-aperçu-des-besoins-humanitaires-décembre-2019>; et Plan de réponse humanitaire 2020: <https://www.humanitarianresponse.info/en/operations/democratic-republic-congo/document/rd-congo-plan-de-r%C3%A9ponse-humanitaire-2020>.

⁵ *Ibid.*

4. Le produit intérieur brut (PIB) de la République démocratique du Congo a progressé en moyenne de 7,8 pour cent par an entre 2011 et 2014 mais cette croissance a depuis ralenti pour devenir plus erratique, oscillant depuis lors entre 2 et 5 pour cent. L'économie est tributaire des cours mondiaux des minerais et subit directement l'influence de la situation en matière de sécurité dans l'Est du pays. Le climat des affaires actuel n'attire guère les investisseurs et les indicateurs de développement humain sont extrêmement faibles: en 2018, la République démocratique du Congo était classée à la 176^{ème} place sur 189 pays selon l'indice de développement humain⁶ et à la 152^{ème} place sur 160 pays selon l'indice d'inégalité de genre⁷. Bien que le pays fasse partie de ceux qui contribuent le moins aux émissions mondiales de carbone⁸, il est particulièrement exposé au changement climatique et n'est pas prêt à faire face à ses effets.
5. La proportion de la population vivant dans la pauvreté recule depuis 2004. Selon le Plan national stratégique de développement, 61,1 pour cent des femmes vivent en dessous du seuil de pauvreté, contre 51,3 pour cent des hommes⁹. Le taux de pauvreté demeure élevé bien qu'il ait baissé, passant de 69,3 pour cent en 2005 à 64 pour cent en 2012¹⁰. L'incidence de la pauvreté est supérieure à 60 pour cent dans la plupart des régions. Elle dépasse 70 pour cent dans la région du Grand Kasaï et la province du Tanganyika, des zones récemment frappées par des conflits, et dans les provinces du Nord-Ubangi et du Sud-Ubangi, qui accueillent des réfugiés en provenance de la République centrafricaine.
6. L'agriculture constitue la principale source d'emploi pour les 40 pour cent les plus pauvres de la population rurale¹¹ et représente plus de 60 pour cent du marché de l'emploi national. Le secteur n'est toutefois pas en mesure de générer suffisamment de revenus, d'emplois durables ou de produits alimentaires pour satisfaire les besoins du pays¹². La production, notamment de cultures vivrières, devra augmenter de 60 pour cent au cours des prochaines années pour progresser au même rythme que la croissance démographique¹³. Si jusqu'à 72 pour cent¹⁴ des exploitants et des petits entrepreneurs

⁶ Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD). 2018. *2018 Statistical Update: Human Development Indices and Indicators*. <http://hdr.undp.org/en/2018-update>. Page Web de la Banque mondiale sur la croissance annuelle du PIB pour la République démocratique du Congo. <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/NY.GDP.MKTP.KD.ZG?end=2018&locations=CD&start=2000>

⁷ PNUD. 2018. *2018 Statistical Update: Human Development Indices and Indicators*. <http://hdr.undp.org/en/2018-update>.

⁸ Le pays est classé 186^{ème} sur 188 en ce qui concerne les émissions de carbone par habitant et contribue seulement à hauteur de 0,09 pour cent aux émissions mondiales de carbone (2017), essentiellement en lien avec l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la foresterie. Institut des ressources mondiales. 2017. <https://www.climatewatchdata.org/ghg-emissions>. Dans le cadre de la "Notre Dame Global Adaptation Initiative" (ND-GAIN, 2016), le pays est classé 177^{ème} sur 181, ce qui en fait le douzième pays le plus vulnérable face au changement climatique et le cinquième le moins prêt à faire face à ses effets.

⁹ Gouvernement de la République démocratique du Congo. 2019. *Plan national stratégique de développement: Vision de la RDC à l'horizon 2050*. <https://www.plan.gouv.cd/wp-content/uploads/2020/08/PNSD-2019-2023.pdf>.

¹⁰ Banque mondiale. 2016. *République démocratique du Congo: Évaluation de la pauvreté*. <http://documents1.worldbank.org/curated/fr/341621571238168904/pdf/Congo-Democratic-Republic-of-Poverty-assessment.pdf>.

¹¹ *Ibid.* Le document ne fournit pas de données ventilées par sexe ou par âge ni par statut d'entrepreneur ou de propriétaire terrien.

¹² Gouvernement de la République démocratique du Congo. 2019. *Plan national stratégique de développement: Vision de la RDC à l'horizon 2050*. <https://www.plan.gouv.cd/wp-content/uploads/2020/08/PNSD-2019-2023.pdf>.

¹³ *Ibid.*

¹⁴ En 2010, les femmes représentaient 50,4 pour cent de la population totale et 64,8 pour cent de la population rurale. La population active compte 38,5 pour cent de femmes, mais dans le secteur agricole ce pourcentage s'élève à 72,6 pour cent. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). 2011. *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2010-2011. Le rôle des femmes dans l'agriculture: Comblent le fossé entre les hommes et les femmes pour soutenir le développement*. <http://www.fao.org/publications/sofa/2010-11/fr/>.

agricoles sont des femmes, celles-ci possèdent cependant moins de 10 pour cent des terres, et seulement 2 pour cent des femmes ont accès aux services de crédit offerts par les institutions financières¹⁵.

7. D'après l'indice de capital humain établi par la Banque mondiale en 2018, la République démocratique du Congo s'est classée au 146^{ème} rang sur 157 pays¹⁶, principalement en raison des indicateurs relatifs à l'éducation. Le système éducatif est confronté à de grandes difficultés: le taux national d'achèvement du cycle primaire était de 66,7 pour cent en 2018 (76 pour cent pour les garçons et 62 pour cent pour les filles)¹⁷, avec d'importantes disparités provinciales. Après six années passées dans le système éducatif, seuls 47 pour cent des jeunes sont alphabétisés (contre 59 pour cent en moyenne dans les pays comparables)¹⁸. Il n'y a que 36,7 pour cent des femmes qui ont un niveau d'éducation secondaire, contre 65,8 pour cent des hommes.
8. La malnutrition et divers autres problèmes de santé pèsent lourdement sur la valorisation du capital humain. Près de 43 pour cent des enfants de moins de 5 ans souffrent de malnutrition; 40 pour cent des filles et 45 pour cent des garçons accusent un retard de croissance¹⁹. Les carences en micronutriments sont très répandues: 60 pour cent des jeunes enfants et 38 pour cent des femmes en âge de procréer (de 15 à 49 ans) souffrent d'anémie²⁰.
9. La prévalence du VIH est de 1,2 pour cent (1,6 pour cent chez les femmes et 0,6 pour cent chez les hommes)²¹. Le pays continue d'enregistrer des taux élevés de tuberculose²² et de connaître des épidémies de rougeole et de choléra – présent dans quasiment toutes les provinces – ainsi que des épidémies récurrentes de la maladie à virus Ebola. Ces épidémies alourdissent la charge que représentent les soins et les travaux domestiques non rémunérés assurés par les femmes, exposent davantage celles-ci aux risques d'infection et limitent un peu plus leur aptitude à se procurer des vivres et des revenus.
10. Tel est le contexte complexe des interventions d'urgence et des activités de développement menées en République démocratique du Congo, un pays aussi vaste que près des deux tiers de l'Europe occidentale mais où les routes²³, les ponts et le transport fluvial laissent à désirer. Les problèmes pesant sur les systèmes alimentaires se traduisent

¹⁵ Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes). 2016. "Take five: Empowering women through climate-smart agriculture in the DRC". <https://www.unwomen.org/en/news/stories/2016/11/take-five-empowering-women-through-climate-smart-agriculture-in-the-drc>. Il convient de noter que les statistiques actuelles ne sont pas ventilées par sexe et par âge d'une manière fiable.

¹⁶ Banque mondiale. 2018. *The Democratic Republic of Congo Human Capital Index Rank 146 out of 157*. https://databank.worldbank.org/data/download/hci/HCI_2pager_COD.pdf.

¹⁷ Gouvernement de la République démocratique du Congo. Annuaire statistique du Ministère du plan pour 2015.

¹⁸ Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et Gouvernement de la République démocratique du Congo. 2014. *République démocratique du Congo: rapport d'état du système éducatif: Pour une éducation au service de la croissance et de la paix*. <https://unesdoc.unesco.org/ark:/48223/pf0000366700>.

¹⁹ Gouvernement de la République démocratique du Congo. 2014. *République Démocratique du Congo: Enquête démographique et de santé, 2013-2014*. <https://www.dhsprogram.com/pubs/pdf/FR300/FR300.pdf>.

²⁰ *Ibid.*

²¹ *Ibid.*

²² La prévalence de la tuberculose s'élève à 532 cas pour 100 000 personnes, et son incidence à 325 cas pour 100 000 personnes. La prévalence de la co-infection est de 14 pour cent et celle de la tuberculose multirésistante de 2,4 pour cent. Programme national de lutte contre la tuberculose. Enquête nationale de 2017 sur la pharmacorésistance de la tuberculose. <https://apps.who.int/iris/bitstream/handle/10665/274453/9789241565646-eng.pdf>.

²³ Sur 58 000 kilomètres de routes utilisables, seuls 17 pour cent sont jugés en bon état.

par une limitation de l'offre, car les marchés mal approvisionnés pâtissent des conflits²⁴, de la faible production et de l'accessibilité limitée. Il s'agit d'un environnement volatil à haut risque qui nécessite la mise en place de systèmes solides susceptibles de favoriser la transition vers la durabilité.

11. La complexité de la situation nécessite l'adoption d'une approche souple et réactive tant dans le cadre des opérations humanitaires que dans celui des activités de développement, d'autant plus que les contextes et les besoins varient d'une province à l'autre. L'insécurité croissante et l'absence notable d'infrastructures entravent la vie quotidienne des Congolais, ainsi que la livraison de l'assistance humanitaire dans les lieux reculés.

1.2 Progrès vers la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030

12. Le rapport sur le bilan commun de pays 2019 pour la République démocratique du Congo recense les principaux problèmes entravant les progrès sur la voie d'un développement durable inclusif: la pauvreté multidimensionnelle régnant dans toutes les régions du pays, causée essentiellement par le "paradoxe de l'abondance"; l'insécurité alimentaire et la malnutrition en hausse; le manque d'accès aux services de protection sociale; des décennies de mauvaise gouvernance politique et de corruption; les tensions sociales et politiques croissantes qui dégénèrent souvent en violences, notamment dans l'Est du pays; la croissance économique insuffisante dans les secteurs de l'agriculture et de l'industrie, qui sont les plus gourmands en main-d'œuvre; et les dégradations environnementales provoquées par les conflits, l'envolée démographique et le changement climatique. Tous ces facteurs sont sous-tendus par les inégalités entre les sexes et ont des incidences disproportionnées sur les femmes et sur les filles, qui peinent à obtenir un poids politique et social dans les processus de consolidation de la paix et à accéder à la sécurité alimentaire et aux ressources économiques, financières et juridiques.

1.3 Progrès vers la réalisation des objectifs de développement durable 2 et 17

Progrès au regard des cibles associées à l'objectif de développement durable 2

13. *Accès à l'alimentation.* Selon l'analyse IPC d'août 2019, les personnes les plus touchées par l'insécurité alimentaire résident dans des zones du pays frappées de manière récurrente par des conflits, des épidémies et de mauvaises récoltes²⁵. L'insécurité alimentaire chronique est généralisée dans tout le pays²⁶.
14. *Disponibilité.* La volatilité des prix des produits de base tient aux systèmes d'imposition illégaux, à l'application insuffisante des politiques des prix, à la spéculation et à la forte dépréciation de la monnaie²⁷. Un appui doit être apporté de toute urgence pour améliorer l'accessibilité et la disponibilité des aliments nutritifs. Du fait des inégalités entre les sexes, les enfants des ménages ruraux dirigés par une femme risquent davantage de souffrir de malnutrition. Les réfugiés, les rapatriés et les personnes déplacées se heurtent à des

²⁴ La présence de groupes armés compromet l'aptitude du PAM à fournir une assistance d'une manière ininterrompue dans ses zones d'intervention. À tout moment, de 70 à 80 groupes peuvent être présents dans une zone, ce qui a des conséquences dévastatrices pour les moyens d'existence et la sécurité des populations locales, des personnes déplacées, des réfugiés et des rapatriés.

²⁵ Groupe de travail technique chargé du cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire pour la République démocratique du Congo. 2019. *République démocratique du Congo: Analyse IPC de l'insécurité alimentaire aiguë, Juillet 2019-Mai 2020*. http://www.ipcinfo.org/fileadmin/user_upload/ipcinfo/docs/IPC_DRC_AFI_2019July2020May_French.pdf.

²⁶ Voir la page de pays relative à la République démocratique du Congo sur le site Web du Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés: <https://www.unhcr.org/democratic-republic-of-the-congo.html>.

²⁷ Institut congolais de recherche en développement et études stratégiques. 2019. *Éliminer la faim en République démocratique du Congo: Rapport de la Revue stratégique sur la Faim zéro*. <https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000111398/download/>.

problèmes particuliers pour accéder à l'alimentation car ils ont perdu leurs moyens d'existence, manquent d'accès à la terre et sont exposés à des risques en matière de protection.

15. *Fin de la malnutrition.* Les facteurs contribuant à la prévalence élevée de la malnutrition sont complexes et comprennent les inégalités entre les sexes, le manque de diversité du régime alimentaire et les mauvaises pratiques d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants. Dans de nombreuses régions, la malnutrition est aggravée par les chocs, les conflits et les épidémies récurrentes. Beaucoup de personnes se nourrissent d'aliments de base non enrichis et seuls 8 pour cent des enfants âgés de 6 à 23 mois reçoivent l'apport alimentaire minimum acceptable²⁸.
16. La malnutrition aiguë globale touche 7 pour cent des enfants de moins de 5 ans²⁹. Des enquêtes nutritionnelles récentes³⁰ ont montré que la prévalence de ce type de malnutrition et les taux de mortalité chez les enfants de moins de 5 ans atteignaient les seuils d'urgence dans certaines zones du Grand Kasai, du Tanganyika, du Sud-Kivu, du Nord-Kivu et de l'Ituri. Des taux élevés de dénutrition ont été détectés parmi les filles et les femmes enceintes ou allaitantes.
17. Dans de nombreuses zones rurales, il est très difficile pour les populations – en particulier, les femmes, les adolescents et les enfants – d'avoir une alimentation équilibrée sur le plan nutritionnel parce que le système alimentaire ne met pas à leur disposition des aliments variés et nutritifs. Lorsqu'ils sont disponibles, les aliments nutritifs sont jusqu'à six fois plus chers que les aliments uniquement énergétiques, ce qui les place hors de portée de la plupart des ménages ruraux³¹.

Progrès au regard des cibles associées à l'objectif de développement durable 17

18. Le bilan commun de pays a fait apparaître l'absence de mobilisation de fonds en faveur de la mise en œuvre des politiques publiques nécessaires à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). Le dialogue entre le Gouvernement et les partenaires techniques et financiers n'est ni bien structuré, ni régulier, ni fondé sur des mesures précises, approuvées d'un commun accord, cohérentes et stratégiques.
19. Illustrant les bonnes pratiques, le PAM a joué, avec le Ministère de la santé, l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et d'autres parties prenantes du secteur de la santé, notamment les autorités locales, un rôle non négligeable dans la gestion de l'intervention menée face à la crise liée au virus Ebola, en fournissant des services logistiques et un appui opérationnel cruciaux aux équipes d'intervention médicale. Cela a permis d'apporter rapidement une assistance dans les zones touchées reculées et de mettre en place le cadre applicable aux futures activités de préparation aux situations d'urgence et

²⁸ Gouvernement de la République démocratique du Congo. 2019. *Enquête par grappes à indicateurs multiples, 2017-2018, rapport de résultats de l'enquête*. <https://www.unicef.org/drcongo/en/reports/summary-mics-palu-2017-2018> (résumé en anglais); voir aussi https://mics-surveys-prod.s3.amazonaws.com/MICS6/West%20and%20Central%20Africa/Congo%2C%20Democratic%20Republic%20of%20the/2017-2018/Survey%20findings/Congo%2C%20Democratic%20Republic%20of%20the%2C%202017-18%20MICS%20SFR_French.pdf (rapport d'enquête intégral en français).

²⁹ *Ibid.*

³⁰ *Ibid.*

³¹ PAM. 2019. Étude sur le coût du régime alimentaire, République démocratique du Congo. Rapport final. Ministère de la santé, Département national de la nutrition. 2019. Étude sur le coût du régime alimentaire, province du Kasai Central, République démocratique du Congo, rapport final. Ministère de la santé, Département national de la nutrition. 2020. Étude sur le coût du régime alimentaire, provinces du Tanganyika et du Haut-Katanga, République démocratique du Congo, rapport final.

d'intervention en cas de crise dans le secteur de la santé, ce qui contribuera à améliorer la réduction des risques de catastrophe et la gestion de ce type de risques.

20. Pendant la mise en œuvre du plan stratégique de pays (PSP), le bureau de pays s'efforcera d'établir des partenariats à long terme plus durables avec les homologues locaux. Le renforcement des capacités est une priorité et les mesures correspondantes reposeront sur une évaluation des besoins d'assistance en matière de formulation de politiques et de stratégies et de renforcement des capacités de mise en œuvre. Le PAM a pris la décision stratégique d'intégrer le renforcement des capacités dans toutes les activités du PSP, ce qui constitue une nouveauté par rapport à l'actuel PSP provisoire (PSPP). L'objectif est de veiller à ce que le renforcement des capacités soit généralisé, en plaidant pour des investissements plus stratégiques et cohérents en faveur de la valorisation du capital humain et du développement agricole au niveau national, et en renforçant les capacités des pouvoirs publics aux niveaux provincial et local.
21. Le renforcement institutionnel sera mesuré à de multiples niveaux, en arrêtant des objectifs d'étapes pour veiller à ce que les interventions prévues se déroulent comme il se doit; en utilisant des indicateurs du Cadre de résultats institutionnels pour évaluer la création de capacités; et en établissant des indicateurs à l'échelle des projets pour déterminer dans quelle mesure les systèmes locaux utilisent les capacités créées. Les objectifs d'étapes et les indicateurs seront définis conjointement avec les parties prenantes nationales lors de l'élaboration des plans de travail détaillés. Pour la première fois, le Gouvernement a affecté une ligne budgétaire à l'alimentation scolaire, manifestant ainsi son engagement politique à l'égard de cette activité. Le PAM aide les pouvoirs publics à renforcer les capacités en matière d'élaboration de programmes d'alimentation scolaire inclusifs. Dans le cadre d'un partenariat du PAM avec la Banque mondiale, une activité fondée sur l'approche SABER³² appliquée à l'alimentation scolaire a été menée pour évaluer les besoins relatifs au renforcement des capacités, afin que l'assistance soit correctement conçue et adaptée compte tenu du contexte. Il est également prévu de développer à l'avenir la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire dans les domaines de l'alimentation scolaire et de la nutrition.
22. En matière d'assistance monétaire, la stratégie commune pour la République démocratique du Congo adoptée par le PAM, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), vise la mise en place d'un mécanisme de collaboration inclusif commun fondé sur une approche unique des transferts et la réalisation conjointe des programmes d'assistance monétaire, depuis l'évaluation des besoins jusqu'au suivi³³. La République démocratique du Congo fait partie des pays dans lesquels la stratégie sera appliquée à titre expérimental et le PAM jouera un rôle essentiel à cet égard sur le plan opérationnel et au niveau des programmes, en sa qualité de principal acteur de l'assistance monétaire dans le pays.

1.4 Lacunes et problèmes liés à la faim

23. Il ressort de l'examen stratégique Faim zéro relatif à la République démocratique du Congo que les turbulences politiques, les conflits armés et les problèmes économiques structurels constituent autant d'obstacles au développement – en particulier du point de vue de la sécurité alimentaire et nutritionnelle – pour la population congolaise (y compris les communautés hôtes, les personnes déplacées, les rapatriés et les réfugiés). Cette situation a conduit à accorder jusqu'à aujourd'hui une place excessive aux interventions

³² Approche systémique pour l'amélioration des résultats dans le domaine de l'éducation.

³³ Déclaration des responsables du Bureau des Nations Unies pour la coordination des affaires humanitaires, du HCR, du PAM et de l'UNICEF concernant l'assistance monétaire, 5 décembre 2018.

humanitaires d'urgence, ce qui ne correspond pas à la ligne stratégique actuelle telle que la traduisent les ODD³⁴.

24. Les probabilités que la République démocratique du Congo atteigne les cibles de l'ODD 2 relatif à l'élimination de la faim sont faibles: selon les prévisions du bilan commun de pays, le pays parviendra seulement à atteindre un tiers de ses cibles liées à la faim zéro. Le déficit alimentaire est estimé à 6,9 millions de tonnes, soit 22 pour cent des besoins alimentaires nationaux. Pour satisfaire leurs besoins quotidiens, près de deux ménages sur trois ne peuvent compter que sur trois groupes d'aliments: les tubercules (ou les céréales), les légumes (feuilles de manioc, feuilles de patates douces) et l'huile de palme³⁵.
25. L'analyse géographique et l'examen stratégique Faim zéro indiquent que les conflits, les chocs, le changement climatique³⁶, les infrastructures déficientes et les systèmes alimentaires inefficaces sont les principaux facteurs compromettant la sécurité alimentaire et la nutrition dans le pays. La situation est exacerbée par la gouvernance faible et l'application défailante des politiques. L'investissement insuffisant dans la valorisation du capital humain, notamment dans le secteur éducatif, est susceptible d'obscurcir les perspectives économiques et de réduire la sécurité alimentaire des ménages sur le long terme.
26. L'accès limité des femmes à l'éducation et leur faible représentation dans la population active mettent en péril la sécurité alimentaire, la croissance économique, la cohésion sociale, la résilience climatique et la croissance du capital humain. Des initiatives visant à faire évoluer les comportements et s'attaquant aux racines systémiques et structurelles des inégalités entre les sexes et de la marginalisation, sont susceptibles de favoriser la transformation des rôles, des responsabilités et des chances à saisir, au profit des femmes et des hommes. L'absence de représentation politique et de possibilité de participation, ainsi que la violence sexiste, font que les femmes et les filles sont beaucoup plus vulnérables que les hommes face à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition.

2. Incidences stratégiques pour le PAM

2.1 Réalisations, enseignements tirés de l'expérience et changements stratégiques pour le PAM

27. Le présent PSP a été élaboré sur la base des enseignements et des constatations issus de l'évaluation du PSPP, démontrant que les opérations menées par le PAM en République démocratique du Congo reposent sur une gestion solide de la chaîne d'approvisionnement et la prestation de services communs uniques en leur genre, qui permettent de faire face à l'échelle requise à une situation en perpétuelle évolution. L'évaluation fait apparaître le mélange exceptionnel d'activités menées par le PAM dans les situations d'urgence, qui allie la mise en œuvre d'une vaste gamme d'activités d'appui à la sécurité alimentaire et à la nutrition à la fourniture de services en lien avec la logistique et la chaîne d'approvisionnement à l'ensemble des acteurs humanitaires intervenant sur le terrain, en plus des activités contribuant au développement et à la consolidation de la paix. Il ressort

³⁴ Institut congolais de recherche en développement et études stratégiques. 2019. *Éliminer la faim en République démocratique du Congo: Rapport de la Revue stratégique sur la Faim zéro*. <https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000111398/download/>.

³⁵ *Ibid.*

³⁶ Entraînant une recrudescence des sécheresses et des inondations.

- également de l'évaluation que le PAM dispose d'atouts organisationnels qui en font un partenaire privilégié³⁷.
28. L'évaluation montre que le PAM doit continuer à répondre à des besoins humanitaires croissants tout en veillant à ce que les personnes ciblées accèdent équitablement aux ressources productives et aux marchés, de manière à ce qu'elles puissent devenir plus résilientes. L'évaluation fait également apparaître que le PAM est contraint d'opérer sans cesse en mode de gestion de crise en raison des multiples risques et crises auxquels il doit faire face dans son environnement de travail et compte tenu de l'absence de services publics. L'évaluation souligne les lacunes en matière de détection et de gestion des risques dans ce contexte complexe, notamment en ce qui concerne la fraude, la sécurité et la gestion des ressources humaines.
 29. Un examen récent des composantes du programme du PAM relatif à la résilience qui sont axées sur l'autonomisation des femmes³⁸ a montré que les projets conjoints menés dans ce domaine devraient durer plus longtemps (cinq ans au minimum) car la mise en œuvre d'activités conjoints demande davantage de temps. Il faut aussi que les initiatives favorisant les changements porteurs d'une transformation durable ou visant la réduction des inégalités structurelles et socioculturelles reposent sur des activités de plus longue haleine³⁹, une exigence dont les partenaires doivent tenir compte pendant la phase de planification commune.
 30. Le PAM continue à amplifier son action de renforcement de la résilience dans le cadre de partenariats solides établis avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), l'UNICEF et le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), en fournissant un appui au renforcement des capacités à dimension nutritionnelle et de nature à transformer les relations entre les sexes et en s'efforçant d'assurer la continuité entre les interventions face aux crises et les initiatives axées sur la résilience grâce à l'insertion des personnes déplacées et des réfugiés dans des activités à long terme. Ces interventions tiennent compte des rôles spécifiques et complémentaires joués par les hommes et les femmes dans le secteur agricole et comportent des activités spécifiquement destinées aux femmes, notamment l'alphabétisation et les formations débouchant sur la génération de revenus, qui visent à promouvoir l'autonomisation des femmes. De même, l'ensemble des programmes axés sur la résilience prendront en considération le changement climatique et la dégradation de l'environnement. Par ailleurs, en application de la recommandation issue de l'évaluation du PSPP concernant le rattachement de l'alimentation scolaire au renforcement de la résilience, le présent PSP améliore l'approche du programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale. Les résultats de l'activité SABER et le dialogue mené avec les parties prenantes aideront le PAM à orienter ses activités visant à renforcer les capacités du pays à l'appui de l'alimentation scolaire, activités qui seront axées sur l'amélioration du cadre de politiques, de la coordination et des ressources financières.

³⁷ PAM. À paraître. *Democratic Republic of the Congo: Evaluation of WFP's interim country strategic plan for 2018-2020*. Pages 57 et 58 du projet de document daté du 27 février 2020.

³⁸ 2018. Rapport de mission Chiarini, dans le cadre du projet conjoint "Accélérer l'autonomisation économique des femmes rurales". Septembre 2018. (Non disponible en ligne)

³⁹ *Ibid.*

31. Les programmes de prévention de la malnutrition aiguë témoignent de l'importance que revêt la collaboration entre les partenaires et les parties prenantes si l'on veut améliorer l'efficacité et l'efficacités des activités menées. C'est pourquoi, ensemble, l'UNICEF, le PAM, le Gouvernement et les partenaires ont redoublé d'efforts pour fournir les services nutritionnels de manière à garantir la continuité des soins, l'action étant placée en majeure partie sous la houlette du module de la nutrition, tant au niveau national qu'au niveau provincial. L'on veille à la convergence des interventions et de la couverture géographique et, dans la mesure du possible, les actions sont menées de sorte à favoriser les synergies, afin que les services liés à la malnutrition aiguë modérée et à la malnutrition aiguë sévère soient proposés dans la même zone et étendus à d'autres programmes multisectoriels et complémentaires.
32. La collecte de données (enquêtes de suivi post-distribution) ayant spécifiquement trait aux interventions axées sur la prévention et leur analyse étayeront le renforcement de l'approche à l'avenir. Des activités sont en cours d'expérimentation concernant l'assistance sur demande assortie de conditions assurée par l'intermédiaire du système SCOPE de suivi des bénéficiaires du PAM et du système mobile d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité, la première catégorie d'activités en étant à un stade plus avancé.
33. Le partenariat du PAM avec le FNUAP appuie la diffusion généralisée de messages sur la planification familiale et la santé sexuelle et procréative et contribue à faciliter l'accès à ce type de services. Il s'agit notamment de cibler les adolescents, filles et garçons, pour s'attaquer au problème de la croissance démographique exponentielle. Dans le cadre de ses activités relatives à la résilience, le PAM collabore avec une vaste gamme de parties prenantes pour que les petits exploitants aient accès à des services financiers améliorés, équitables et inclusifs. Au moyen de toutes ces activités, le PAM vise à resserrer les liens entre ses interventions face aux crises et son action de renforcement de la résilience, partout où il le peut. Le changement climatique est susceptible d'accroître les risques liés aux crues éclaircies et à la hausse des températures, ce qui réduirait les disponibilités alimentaires, exacerberait la pénurie d'eau potable et mettrait en péril les moyens d'existence et les communautés rurales. Pour relever ces défis tout en respectant les priorités nationales en matière d'adaptation au changement climatique, le PAM étudiera les moyens de renforcer les capacités en matière d'alerte rapide; l'intégration de la résilience dans les stratégies de développement et la planification des risques climatiques; l'adaptation à assise communautaire; et les interventions axées sur la réduction des risques de catastrophe. La protection de l'environnement fait partie intégrante de toutes les activités relatives à la résilience. Dans le secteur de la manutention après récolte, les grands principes de la durabilité environnementale et sociale sont appliqués. Ces principes sont notamment les suivants: rendre l'utilisation des ressources plus efficace, promouvoir et adopter les bonnes pratiques afin de conserver, de protéger et d'améliorer les ressources naturelles, y compris les semences, favoriser les moyens d'existence améliorés et durables à l'appui du bien-être social, renforcer la résilience des individus, des communautés et des écosystèmes, et consolider les mécanismes de gouvernance responsables et efficaces fondés sur des approches participatives.
34. La chaîne d'approvisionnement du PAM permet d'assurer la prestation de services bilatéraux aux partenaires, par exemple face à la crise liée au virus Ebola. Le module de la logistique, dont le PAM est le chef de file, assure la coordination des activités et partage des informations avec la communauté humanitaire dans le domaine de la logistique, aux fins de l'élaboration de stratégies et de solutions communes.
35. Dirigé conjointement par le PAM et la FAO, le module de la sécurité alimentaire définit des orientations stratégiques et veille à la coordination effective des activités entre les partenaires en promouvant des interventions équitables, adaptées et d'un bon rapport coût-efficacité.

36. Le PAM a lancé, en collaboration avec l'unité du Cabinet du Premier Ministre chargée de l'analyse des indicateurs de développement, un bulletin mensuel sur les marchés intitulé *m-Kengela*. L'unité dirige désormais la production de ces bulletins et le PAM assure une supervision technique et fournit un appui financier pour la collecte des données. Le PAM développera ce partenariat pour l'étendre éventuellement à la collecte de données relatives à la sécurité alimentaire aux niveaux des ménages et des individus⁴⁰, destinées à être transmises à un système national de gestion des informations sur la sécurité alimentaire.
37. Depuis 2016, le bureau de pays participe à l'adaptation et à l'amélioration du marqueur du PAM de l'égalité femmes-hommes et de l'âge à l'appui de l'élaboration de programmes équitables et de nature à transformer les relations entre les sexes. Le PAM collecte, analyse et utilise les données relatives au sexe et à l'âge recueillies au niveau individuel dans le cadre du suivi post-distribution des programmes de sécurité alimentaire et de nutrition et de l'évolution sociale.
38. Le PAM collabore avec l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes), le FNUAP et le Ministère du genre, famille et enfant pour s'attaquer à la violence sexiste, à l'intention en particulier des personnes qui y ont survécu. Le numéro vert du PAM visant à recueillir la parole des bénéficiaires est géré par une équipe multilingue de spécialistes, et les rescapés de la violence sexiste sont dirigés vers l'un des cinq responsables de la problématique hommes-femmes et de la protection, s'il y a lieu. Ces responsables ont été recrutés au titre du renforcement des dispositifs de protection. Le PAM prévoit d'améliorer ces mécanismes, comme recommandé dans l'évaluation du PSPP, et de nouer des partenariats solides avec des organisations nationales de la société civile actives et compétentes œuvrant pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes, ainsi que dans le cadre de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire au sein de la région.
39. Face à la COVID-19, le PAM fait équipe avec l'UNICEF et la FAO pour mener les premiers programmes de transferts monétaires urbains à Kinshasa, en étroite collaboration avec le Ministère des affaires sociales et le Ministère des actions humanitaires et solidarité nationale. L'intervention vise à faire face aux répercussions socioéconomiques de la pandémie dans l'une des communes les plus pauvres de la capitale et à appuyer la mise en place d'une plateforme nationale de protection sociale qui soit réactive en cas de choc. Elle sera adaptée compte tenu des résultats d'une évaluation conjointe de l'alimentation et de la nutrition, prenant en considération les risques en matière de protection et de conflit ainsi que l'objectif d'autonomie à long terme, et est susceptible d'être transposée à plus grande échelle dans le pays.

2.2 Harmonisation avec les plans de développement nationaux, le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et d'autres cadres

40. L'engagement du Gouvernement à l'égard des ODD transparaît clairement dans le Plan national stratégique de développement, le Plan national d'investissement agricole 2013-2020 et d'autres stratégies nationales relatives à la sécurité alimentaire⁴¹. Le Plan national stratégique de développement, approuvé en décembre 2019, constitue la principale stratégie du pays pour la réalisation des ODD.

⁴⁰ Les enquêtes sur les ménages fournissent au PAM des informations sur la problématique hommes-femmes grâce au croisement des données relatives à la variable "sexe du chef de ménage" et à d'autres variables comme le score de consommation alimentaire et l'indice des stratégies de survie.

⁴¹ Institut congolais de recherche en développement et études stratégiques. 2019. *Éliminer la faim en République démocratique du Congo: Rapport de la Revue stratégique sur la Faim zéro*. <https://docs.wfp.org/api/documents/WFP-0000111398/download/>. Voir le tableau 3.1, page 119.

41. Dans le Plan national stratégique de développement, l'accroissement de la productivité agricole est cité comme un facteur déterminant de la sécurité alimentaire et l'un des principaux moteurs qui permettront à la République démocratique du Congo de devenir un pays à revenu intermédiaire d'ici à 2050⁴². La réalisation des ODD, en particulier l'ODD 2, s'inscrit dans le droit fil de l'Agenda 2063 de l'Union africaine, qui préconise la promotion active de l'agriculture intelligente face aux aléas climatiques et de la sécurité alimentaire dans tous les pays africains, et le respect des engagements relatifs à la protection de l'environnement qui ont été pris à la vingt et unième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques.
42. Le Gouvernement a affecté des crédits budgétaires à l'alimentation scolaire dans la loi de finances pour 2020. C'est un véritable tournant, qui fait suite au processus de sensibilisation SABER mené par le bureau de pays et illustre la place importante accordée à cette question, comme l'indique la stratégie sectorielle du Gouvernement en matière d'éducation et de formation, pour améliorer les résultats du secteur éducatif. Le PAM veillera à ce que les programmes d'alimentation scolaire soient mis en œuvre de manière transparente et contribuent à la réduction des conflits.
43. Le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable 2020-2024 est harmonisé avec les priorités du Gouvernement en matière de développement. Le PAM a contribué à l'élaboration de ce plan-cadre de coopération à la faveur d'ateliers techniques et de consultations avec les pouvoirs publics et la société civile, ainsi qu'en réalisant ou en appuyant des études, comme l'examen stratégique Faim zéro, une étude sur le coût de la faim et les analyses IPC. Le PSP est aligné sur le plan-cadre de coopération du point de vue du calendrier et des résultats.
44. La République démocratique du Congo s'est également engagée à atteindre les cibles fixées par l'Assemblée mondiale de la Santé en matière de nutrition grâce à la mise en œuvre de son plan national multisectoriel de nutrition pour 2016-2020, premier plan de ce type adopté depuis que le pays a adhéré au mouvement Renforcer la nutrition (SUN) en 2013.
45. La République démocratique du Congo s'est dotée d'un plan d'action pour l'application de la résolution 1325 du Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations Unies et d'une stratégie nationale de lutte contre la violence sexiste, ce qui est fondamental pour parvenir à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes et des filles⁴³.

2.3 Collaboration avec les principales parties prenantes

46. L'examen stratégique Faim zéro a été mené dans le cadre d'un processus consultatif inclusif. Y ont contribué des membres de haut niveau du Gouvernement et des représentants d'organismes des Nations Unies, de donateurs, d'organisations non gouvernementales (ONG) nationales et internationales, de la société civile et du secteur privé, à la fois au niveau national et au niveau provincial. L'élaboration du PSP a également fait l'objet d'une série de consultations approfondies avec les pouvoirs publics, d'autres organismes des Nations Unies, des ONG internationales et nationales partenaires et les donateurs internationaux en République démocratique du Congo.

⁴² Gouvernement de la République démocratique du Congo. *Plan national stratégique de développement - Vision de la RDC à l'horizon 2050*. <https://www.plan.gouv.cd/wp-content/uploads/2020/08/PNSD-2019-2023.pdf>.

⁴³ Gouvernement de la République démocratique du Congo. 2010. *Plan d'action du Gouvernement de la République démocratique du Congo pour l'application de la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies* et Ministère du genre, famille et enfant. 2009. *Stratégie nationale de lutte contre les violences basées sur le genre (SNVBG)*.

47. Le PAM collabore étroitement avec le Ministère de l'agriculture, notamment au titre du programme conjoint PAM/FAO ayant trait à la résilience, qui appuie les petits exploitants dans les domaines de la production et de la gestion après récolte. Le PAM travaille également avec le service d'inspection provincial de l'agriculture, de la pêche et de l'élevage, l'Institut national pour l'étude et la recherche agronomique et le service national des semences.
48. Dans le cadre de ses programmes conjoints ayant trait à la résilience, le PAM a établi un partenariat solide avec la FAO, qui est en cours d'élargissement pour englober l'UNICEF, le FNUAP et le HCR. Pendant la mise en œuvre du PSP, le PAM s'emploiera à renouveler sa collaboration avec le Fonds international de développement agricole en matière de renforcement de la résilience.
49. Les activités du PAM relatives au renforcement de la résilience reposent sur des processus de planification communautaire participative menés avec des membres d'organisations paysannes, afin d'assurer leur adhésion et la concordance avec les priorités locales en matière d'aide au développement. Le degré de satisfaction à l'égard des services fournis est évalué de manière équitable grâce aux mécanismes de réclamation et de remontée de l'information mis en place par le PAM et au suivi post-distribution.
50. Conformément au principe d'adaptation au contexte local, le PAM s'efforce d'amplifier sa collaboration avec les ONG nationales dans les provinces ciblées, en veillant à sélectionner les partenaires de manière inclusive afin de continuer à être perçu comme un intervenant neutre. Les ONG nationales ont un avantage relatif du point de vue de l'accès et de la flexibilité car elles sont ancrées dans la communauté, mais elles ont besoin d'un appui important en matière de renforcement des capacités, sur le plan technique comme pour ce qui est des compétences générales. Le PSP répondra à ce besoin.
51. Le Ministère du genre, famille et enfant et le Ministère des affaires sociales veillent à ce que les activités relevant du programme relatif à la résilience soient cohérentes avec les politiques nationales relatives à la problématique hommes-femmes. Des synergies sont également recherchées avec les institutions décentralisées chargées de mettre en œuvre des activités axées sur cette problématique.
52. Le PAM s'emploie avec le Ministère de l'agriculture à faciliter l'accès aux informations sur les marchés en établissant un système d'information sur les marchés agricoles, avec l'appui des unités du PAM chargées de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité, et de la résilience.
53. Le PAM collabore avec les services provinciaux du Ministère du développement rural pour contrôler et superviser les travaux de construction de routes relevant des activités de remise en état des routes de desserte et de création d'actifs.

3. Portefeuille stratégique du PAM

3.1 Direction, orientations et impacts escomptés

54. Le PSP concourt aux priorités nationales relatives à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, tout en préparant le passage à terme à des interventions dont les pouvoirs publics et les communautés assument davantage la responsabilité d'ici à 2030. Compte tenu du contexte politique et social actuel, les méthodes suivies pour assurer le renforcement des capacités s'appuieront sur les savoir-faire existants, l'accent étant placé sur l'établissement de priorités et la mise en place d'alliances axées sur la conduite d'activités de renforcement des capacités à l'avenir, le PAM continuant à assurer les interventions d'urgence et à fournir les secours cruellement nécessaires. Le renforcement des capacités se poursuivra au niveau technique, mais le PAM travaillera également avec des représentants de plus haut niveau de l'administration publique en vue d'accroître la

sensibilisation à l'importance que revêtent ces processus pour la planification nationale (par exemple, l'emploi de l'évaluation des récoltes pour concevoir la nouvelle stratégie du Ministère de l'agriculture). Cette action de sensibilisation permettra de favoriser la prise en main des activités par les pouvoirs publics et l'investissement.

55. Le PAM veillera à établir des liens plus étroits entre les interventions face aux crises et les activités visant à consolider la paix et à renforcer la résilience, et il améliorera la coordination à l'appui de la préparation aux situations d'urgence. Les secours d'urgence restent au cœur de l'assistance fournie par le PAM, mais le nombre de personnes ciblées par ces secours devrait diminuer progressivement tout au long de la période d'exécution de quatre ans du PSP, à condition que conflits et crises s'atténuent.
56. Le PAM favorisera les synergies entre ses différentes activités liées aux interventions face aux crises et au renforcement de la résilience, en promouvant les achats locaux inclusifs et équitables effectués auprès des participants aux programmes liés à la résilience, ainsi qu'une bonne nutrition pour tous. Grâce à ce type d'achats, les programmes d'alimentation scolaire et de renforcement de la résilience peuvent aussi contribuer à améliorer l'accès aux marchés et à accroître le volume et la valeur des vivres achetés à de petits exploitants; à améliorer les scores de consommation alimentaire et la diversité de l'alimentation des participants aux programmes; et à accroître les avantages pour l'économie locale. Certaines de ces activités menées en synergie viseront notamment à faire en sorte que les innovations au niveau de la chaîne d'approvisionnement contribuent non seulement aux interventions face aux crises mais aussi au renforcement de la résilience dans la durée, grâce au soutien apporté aux petits exploitants et aux petites et moyennes entreprises tout au long de la chaîne de valeur.
57. Le PAM promouvra la protection sociale inclusive et la valorisation du capital humain, le développement des marchés au profit des petits exploitants, la préparation aux situations d'urgence et les interventions en cas de crise, et le renforcement des systèmes alimentaires, essentiellement au titre de ses initiatives axées sur la résilience mais tout en recherchant des possibilités analogues dans le contexte des situations d'urgence. Toutes les activités et initiatives garantiront la participation équitable et inclusive des diverses catégories de personnes vulnérables face à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition et des ménages touchés par le handicap ou des maladies chroniques, pour lutter contre les inégalités.
58. Dans le cadre de toutes les activités relatives à la résilience, l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes font l'objet d'une attention particulière grâce à la mise en place de mesures de nature à transformer les relations entre les sexes. Le PAM s'emploiera à tenir compte des éléments de plus en plus nombreux montrant que l'adoption de démarches inclusives et de nature à transformer les relations entre les femmes et les hommes contribue à améliorer considérablement les résultats en matière de sécurité alimentaire et de nutrition. Le programme relatif à la résilience repose dans toute la mesure possible sur l'approche à trois niveaux afin que les femmes se voient offrir la possibilité de faire connaître leurs besoins et leurs priorités et puissent ainsi contribuer à leur propre autonomisation et à l'adaptation des programmes.
59. Les programmes relatifs à la résilience reposeront également sur des analyses des conflits visant à en déterminer les causes ainsi que celles de l'exclusion, et prévoient des stratégies d'intervention susceptibles de réduire les inégalités existantes. Le développement des chaînes de valeur sera axé sur le renforcement de différents acteurs, notamment les producteurs agricoles et non agricoles (cultivateurs, pasteurs, chasseurs-cueilleurs), et l'on s'emploiera à sa faveur à instaurer des liens de dépendance économique entre des communautés qui, sinon, sont rivales.

60. Les activités de renforcement des capacités des pouvoirs publics privilégieront les niveaux provincial et local avec un partage du savoir-faire dans les domaines suivants: analyse et cartographie de la vulnérabilité, conception et mise en œuvre de programmes, préparation aux situations d'urgence et intervention en cas de crise, alerte rapide, création d'actifs et gestion de la chaîne d'approvisionnement.

3.2 Effets directs stratégiques, domaines d'action privilégiés, produits escomptés et activités essentielles

61. Le PAM est conscient que l'assistance doit en priorité être axée sur la crise humanitaire prolongée qui sévit dans le pays, mais il estime que le fait de donner aux populations la possibilité de devenir plus résilientes et autonomes peut contribuer à la mise en place de systèmes alimentaires plus durables. C'est pourquoi il prévoit de donner plus d'ampleur aux programmes visant des objectifs de durabilité à long terme.

Effet direct stratégique 1: Quel que soit leur groupe ethnique, les hommes, les femmes, les garçons et les filles touchés par un conflit ou une crise sont en mesure de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels tout au long de l'année

62. Les populations ciblées bénéficient d'un ensemble complet de services liés aux interventions face aux crises, notamment un cadre de communication visant à faire évoluer la société et les comportements⁴⁴ axé sur la sensibilisation à des questions telles que la consolidation de la paix, la protection, la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles, la nutrition, les mesures de gestion de l'environnement et l'atténuation des conflits.

Domaine d'action privilégié

63. L'effet direct stratégique 1 est axé sur les interventions face aux crises.

Harmonisation avec les priorités nationales

64. *Résultat 1 du Plan national stratégique de développement: diversification et transformation de l'économie; Effet 3.2 du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable:* Les populations et les communautés touchées par une situation d'urgence reçoivent rapidement une assistance efficace grâce à des services publics mieux à même d'anticiper, d'intervenir et de coordonner efficacement des opérations humanitaires qui contribuent au renforcement de la résilience.

Produits escomptés

65. Les quatre produits suivants permettront d'obtenir cet effet direct stratégique:
- Les populations en situation d'insécurité alimentaire touchées par un conflit ou une crise reçoivent en temps voulu une assistance alimentaire nutritive en quantité suffisante qui couvre leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels, ce qui contribue à la cohésion sociale et à l'atténuation des conflits.

⁴⁴ Pour l'établir, on procédera à un examen des données factuelles existantes et des meilleures pratiques en matière de nutrition pour le contexte considéré; à une analyse des théories et des modèles pertinents susceptibles d'étayer l'élaboration d'une théorie du changement et du cadre lui-même; et au recensement des éléments faisant obstacle à la consommation d'une alimentation nutritive et de ceux susceptibles de la favoriser, y compris au moyen d'une étude des marchés, de la disponibilité d'aliments nutritifs et de leur accessibilité, notamment économique, et des préférences des consommateurs. Le PAM examinera dans quelle mesure l'exécution des programmes correspond à ce qui avait été prévu initialement et se penchera notamment sur leur portée et leur ampleur ainsi que sur la mesure dans laquelle les messages clés sont retenus et compris, et l'intervention jugée recevable. Au moyen d'indicateurs, les connaissances, les attitudes et les pratiques (comportements souhaités) répertoriées dans le cadre seront analysées, afin d'évaluer l'efficacité de la stratégie de communication visant à faire évoluer la société et les comportements.

- Les populations touchées par un conflit ou une crise tirent profit de la capacité renforcée des pouvoirs publics et des partenaires à anticiper la survenue de situations d'urgence et à s'y préparer.
- Les populations ciblées, notamment les enfants de 6 à 59 mois, les filles et les femmes enceintes ou allaitantes et les personnes sous traitement antirétroviral ou sous traitement antituberculeux de brève durée sous surveillance directe (DOTS), bénéficient d'un ensemble complet d'activités nutritionnelles comprenant notamment l'apport d'aliments nutritifs spécialisés pour traiter la malnutrition aiguë modérée.
- Les populations vulnérables, notamment les enfants de 6 à 23 mois et les filles et les femmes enceintes ou allaitantes, bénéficient d'un ensemble complet d'activités nutritionnelles comprenant notamment l'apport d'aliments nutritifs spécialisés pour prévenir la malnutrition aiguë.

Activités essentielles

Activité 1: Fournir aux populations touchées par un conflit ou une crise, dans le respect de l'équité entre les sexes, une assistance à dimension nutritionnelle destinée à répondre aux besoins essentiels, grâce à l'apport direct d'une assistance et à l'amélioration de la coordination interorganisations

66. Le PAM fournira aux personnes touchées par un conflit ou une crise⁴⁵ qui sont ciblées une assistance monétaire ou des vivres leur permettant de satisfaire leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels. Les cycles et les rations de l'assistance alimentaire seront adaptés saisonnièrement de manière à couvrir les périodes de soudure et des périodes de plus longue durée (avec des cycles d'assistance de six mois au lieu de trois comme c'est le cas actuellement); ils seront déterminés et adaptés en fonction d'une analyse des besoins et d'une évaluation de leur impact sur les différents groupes de population ciblés. Il reviendra au module de la sécurité alimentaire d'assurer la coordination s'agissant de la durée de l'assistance et de l'analyse des besoins⁴⁶. Le PAM et ses partenaires mèneront des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements adaptées aux besoins différents des groupes de population ciblés⁴⁷ afin de les sensibiliser aux problèmes nutritionnels ainsi qu'aux questions de la protection, y compris contre l'exploitation et les atteintes sexuelles, de la violence sexiste, des inégalités entre les sexes et de l'atténuation des conflits. Dans le cadre des programmes, on tiendra compte également de l'ensemble des acteurs de la consolidation de la paix opérant dans le pays et on appliquera des mesures visant à réduire les répercussions qu'a la présence de points de distribution de vivres sur l'environnement dans les camps de personnes déplacées et de réfugiés.
67. En partenariat avec l'UNICEF, le PAM renforcera également les pratiques d'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants dans les situations d'urgence, notamment là où il n'y a qu'un nombre limité d'autres intervenants et dans les zones touchées par un conflit où le fonctionnement des plateformes de soins de santé est perturbé.

⁴⁵ Y compris les catastrophes naturelles et les épidémies.

⁴⁶ À des fins stratégiques, le PAM fera passer le cycle de trois à six mois dans certains endroits, compte tenu d'une analyse approfondie des données disponibles sur le contexte et les niveaux de ressources. La norme ayant été jusqu'ici un cycle de trois mois, le changement proposé sera instauré progressivement car il aura des incidences à la fois pratiques et budgétaires. Dans de nombreux cas, par exemple une situation de déplacement temporaire, la durée de l'assistance restera de trois mois.

⁴⁷ Une enquête de suivi et d'évaluation de l'analyse et de la cartographie de la vulnérabilité sera menée pour déterminer les canaux de communication préférés. L'enquête, conduite en 2019 et en 2020, sera utilisée pour affiner la façon dont le bureau de pays communique avec les communautés au moyen de messages ciblés.

68. L'appui apporté à la chaîne d'approvisionnement permettra d'assurer la livraison en temps voulu et en toute sécurité de l'assistance alimentaire aux populations ciblées, y compris celles qui résident dans les lieux les plus isolés et inaccessibles. Pour améliorer l'accès humanitaire, le PAM mobilisera des ressources destinées à la remise en état des routes s'il y a lieu.
69. Le PAM aidera les personnes déplacées, les rapatriés, les réfugiés et les communautés hôtes dont les moyens d'existence ont pâti des déplacements, au moyen de la création de possibles sources de revenus équitables et inclusives.
70. En partenariat avec le HCR, le PAM étendra progressivement aux réfugiés en provenance du Burundi et du Soudan du Sud la méthode de ciblage fondée sur la vulnérabilité qu'il applique déjà aux réfugiés en provenance de la République centrafricaine.
71. Le PAM poursuivra ses activités d'alimentation scolaire dans les situations d'urgence là où cela sera nécessaire, et il travaillera en partenariat avec l'UNICEF et le module de l'éducation pour faire face aux crises. La distribution de repas scolaires permettra d'offrir aux enfants des espaces sûrs et de contribuer à leur sécurité alimentaire et à leur apprentissage. Les interventions seront conçues de sorte à ne laisser aucun enfant de côté.
72. Le PAM travaillera avec les institutions publiques, les partenaires et les acteurs de la société civile en vue de déterminer comment planifier, préparer et gérer des opérations d'urgence qui soient équitables et inclusives et mettre en place des mécanismes d'intervention en cas de catastrophe axés sur la réduction et la gestion des risques de catastrophe, en particulier les urgences sanitaires.

Partenariats

73. Les partenariats du PAM avec les organismes des Nations Unies, les ONG nationales et internationales, les organisations communautaires et les communautés garantiront le caractère équitable et inclusif de l'assistance fournie sous la forme de transferts monétaires ou de produits alimentaires et dans le cadre d'activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements ou de renforcement des capacités.
74. Le partenariat du PAM avec la FAO est fondamental pour le rétablissement des moyens d'existence lors des interventions initiales face aux crises; cette action sera plus étroitement rattachée aux activités axées sur le renforcement de la résilience.
75. Le PAM travaille en étroite collaboration avec l'équipe de pays des Nations Unies, le Comité régional interorganisations et le système d'action groupée, notamment le module de la sécurité alimentaire qu'il dirige conjointement avec la FAO.

Activité 2: Traiter la malnutrition aiguë modérée parmi les populations touchées par un conflit ou une crise⁴⁸

76. Le PAM continuera à fournir des traitements contre la malnutrition aiguë modérée dans les zones enregistrant la prévalence la plus élevée de malnutrition aiguë globale associée à des facteurs aggravants, et veillera à assurer la continuité des soins entre le traitement de la malnutrition aiguë modérée et le traitement de la malnutrition aiguë sévère. Il encouragera aussi le traitement de la malnutrition aiguë modérée chez les filles et les femmes enceintes ou allaitantes.

⁴⁸ Dans les situations d'urgence, le PAM veille à ce que les enfants de moins de 5 ans et les filles et les femmes enceintes ou allaitantes touchés par une crise, ainsi que toutes les autres personnes exposées au risque de malnutrition, reçoivent une alimentation suffisante et les nutriments nécessaires à une bonne nutrition.

77. Le PAM aidera les personnes vivant avec le VIH sous traitement antirétroviral ou sous traitement DOTS contre la tuberculose multirésistante en fournissant des produits destinés à améliorer leur état nutritionnel et à amplifier les effets bénéfiques de la thérapie médicamenteuse. Il aidera les pouvoirs publics à intégrer des activités nutritionnelles dans la stratégie nationale pour 2021–2025 relative à l'élimination de la transmission parent-enfant du VIH. Il contribuera aussi aux mesures nationales visant à prévenir la violence sexiste et à offrir une protection sociale aux femmes séropositives, au moyen d'activités ciblées promouvant la résilience et le bien-être économique de ces femmes.
78. Le traitement de la malnutrition aiguë modérée continuera à être directement dispensé par le personnel des centres de santé ou au niveau des communautés avec l'appui d'ONG et du PAM, pour faire en sorte que les services tiennent compte de la situation des femmes et soient intégrés dans le système de santé.
79. Dans le souci de limiter le partage intrafamilial ou intracommunautaire des aliments nutritifs spécialisés et d'optimiser les ressources, le traitement de la malnutrition aiguë modérée sera associé à des programmes complémentaires, comme la distribution d'une assistance alimentaire (vivres ou transferts monétaires) aux populations en situation d'insécurité alimentaire ou la prestation de services de soins de santé primaires répondant aux besoins des populations ciblées, en particulier les femmes afin de corriger les profondes inégalités entre les sexes.
80. Afin d'améliorer la complémentarité, le PAM continuera à mener des activités spécifiquement axées sur la nutrition ou à dimension nutritionnelle dans le contexte des distributions générales de vivres ou d'autres activités telles que l'alimentation scolaire et le renforcement de la résilience.

Partenariats

81. Le traitement de la malnutrition dans les zones ciblées sera appuyé par des partenariats établis avec les ministères en charge de la santé et du genre et un vaste éventail de partenaires internationaux et nationaux, notamment le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida, la FAO et l'UNICEF.
82. Le PAM épaulera les partenaires coopérants en leur offrant des formations visant à renforcer leurs capacités techniques et à garantir la qualité de la mise en œuvre et du suivi des activités nutritionnelles. Il continuera à participer au programme national sur la nutrition en conduisant des activités de renforcement des capacités.
83. Le PAM contribuera, en collaboration avec l'OMS et le Ministère de la santé, à la mise au point de protocoles tenant compte de la problématique hommes-femmes, en particulier dans le contexte du suivi de la nutrition et de la recherche sur les épidémies, notamment de rougeole, de choléra et de maladie à virus Ebola.

Activité 3: Prévenir la malnutrition aiguë parmi les populations touchées par un conflit ou une crise⁴⁹

84. Les filles et les femmes enceintes ou allaitantes et les enfants de 6 à 23 mois recevront des aliments nutritifs spécialisés contribuant à répondre à leurs besoins pendant les 1 000 premiers jours de la vie pour prévenir la malnutrition.
85. Conformément aux directives nationales, des biscuits à haute teneur énergétique seront distribués dès le début des situations d'urgence aux groupes de population ciblés –

⁴⁹ Dans les situations d'urgence, le PAM veille à ce que les enfants de moins de 5 ans et les filles et les femmes enceintes ou allaitantes, ainsi que toutes les autres personnes exposées au risque de malnutrition, ne reçoivent pas seulement des aliments en quantité suffisante mais aussi une ration adaptée sur le plan nutritionnel.

principalement les femmes en âge de procréer et les filles exposées à un risque de grossesse – afin de protéger l'état nutritionnel des personnes vulnérables touchées par les déplacements.

86. Le PAM continuera à appuyer les interventions de prévention de la malnutrition aiguë menées dans des installations spécialisées ou au niveau des communautés, au moyen d'un ensemble complet d'activités nutritionnelles à fort impact comprenant une supplémentation alimentaire destinée aux filles et aux femmes enceintes ou allaitantes ainsi qu'aux enfants de moins de 2 ans, en particulier pendant les périodes de soudure, dans les zones jugées prioritaires par le module de la nutrition.
87. Des interventions de prévention de la malnutrition aiguë continueront à être assurées en même temps que les services de traitement de la malnutrition aiguë modérée et l'assistance alimentaire générale. Le PAM donnera une dimension nutritionnelle à l'ensemble de ses activités.
88. L'avantage relatif du PAM repose sur son aptitude hors pair à réagir rapidement et efficacement, à grande échelle, aux situations de crise. Grâce à son ancrage profond sur le terrain, au sein de communautés particulièrement reculées et souvent vulnérables, le PAM pourra mettre en œuvre un ensemble intégré d'interventions nutritionnelles pour venir en aide aux personnes qui en ont le plus besoin.
89. Le PAM aidera le Réseau SUN du secteur privé, une plateforme de collaboration avec le secteur privé, à promouvoir l'enrichissement des aliments et la production locale d'aliments nutritifs spécialisés auprès des pouvoirs publics, des autorités locales, des communautés, d'autres organismes et du secteur privé, en vue d'améliorer la disponibilité et l'accessibilité des aliments.

Partenariats

90. Les partenariats appuyant la mise en œuvre de l'activité 2 appuieront également celle de l'activité 3.

Effet direct stratégique 2: D'ici à 2024, le capital humain des populations touchées par un conflit et/ou à risque est protégé et renforcé de manière équitable et inclusive

91. En République démocratique du Congo, le PAM contribuera à la valorisation du capital humain des générations à venir. S'il n'y a pas d'investissement dans la santé et l'éducation des enfants, la prochaine génération ne sera pas en mesure de réaliser son potentiel social et économique, ce qui compromettra la croissance économique et la progression du pays à moyen et à long terme. Le programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale contribue à renforcer le capital humain des petits exploitants en les dotant des compétences dont ils ont besoin pour être en mesure de vendre leurs produits aux écoles. Ces activités seront notamment menées dans le cadre d'une coopération Sud-Sud et d'une coopération triangulaire avec le Centre d'excellence du PAM au Brésil pour éclairer la formulation de la stratégie en matière d'alimentation scolaire utilisant la production locale et des programmes correspondants.
92. Le PAM poursuivra le traitement de la malnutrition aiguë modérée, en accordant la priorité aux zones enregistrant la prévalence la plus élevée de malnutrition aiguë (taux de malnutrition aiguë globale supérieur à 10 pour cent ou taux de malnutrition aiguë sévère supérieur à 2 pour cent) et où le traitement de la malnutrition aiguë sévère est assuré. Il continuera à appuyer les interventions de prévention de la malnutrition aiguë menées au niveau communautaire.

Domaine d'action privilégié

93. L'effet direct stratégique 2 est axé sur le renforcement de la résilience.

Harmonisation avec les priorités nationales

94. *Résultat 4 du Plan national stratégique de développement: développement social et valorisation du capital humain; effet 2.2 du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable: D'ici à 2024, la population congolaise bénéficie d'une protection sociale inclusive et d'un dividende démographique portés par la maîtrise démographique et l'autonomisation des jeunes et des femmes; et effet 3.1: Les populations les plus vulnérables, y compris les personnes vivant avec le VIH/sida, bénéficient d'un accès équitable, de qualité et durable aux services de santé de base.*

Produits escomptés

95. Les cinq produits suivants permettront d'obtenir cet effet direct stratégique:
- Les élèves des écoles primaires reçoivent en temps voulu des repas nutritifs en quantité suffisante qui couvrent leurs besoins alimentaires et nutritionnels.
 - Une information ciblée sur la santé et la nutrition est communiquée aux élèves des écoles primaires et aux aidants.
 - Les populations ciblées, notamment les enfants de 6 à 23 mois et les filles et les femmes enceintes ou allaitantes, bénéficient d'un ensemble complet d'activités nutritionnelles comprenant, s'il y a lieu, la distribution d'aliments nutritifs pour lutter contre la malnutrition chronique.
 - Les populations et les communautés ciblées participent à des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements axées sur la nutrition et propres à transformer les relations entre les sexes et bénéficient d'un accès équitable à des aliments enrichis pour prévenir l'émaciation et le retard de croissance.
 - Les populations ciblées tirent profit de la collecte d'éléments factuels qui favorise l'élaboration de programmes à dimension nutritionnelle et de nature à favoriser l'équité entre les sexes et à transformer les relations entre les sexes.

Activités essentielles

Activité 4: Fournir des repas scolaires nutritifs aux écoliers ciblés et appuyer la mise en œuvre du programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale

96. Le PAM et ses partenaires, notamment l'UNICEF et la FAO, participeront à la mobilisation d'un appui technique et financier en faveur de la mise en œuvre de la stratégie sectorielle du Gouvernement en matière d'éducation et de formation et collaboreront avec les pouvoirs publics pour renforcer la capacité de ceux-ci à conduire des initiatives axées sur l'alimentation scolaire. La coalition plus large de partenaires œuvrant dans le domaine de la santé et de la nutrition à l'école interviendra en ce qui concerne les aspects suivants: fourneaux à bon rendement énergétique; déparasitage; points d'eau; installations nécessaires à l'approvisionnement en eau, à l'assainissement et à l'hygiène (initiative WASH); et autres infrastructures liées à l'alimentation scolaire, et éducation sanitaire et nutritionnelle. Le PAM appuiera le renforcement de la résilience par l'intermédiaire du programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale, qui visera à privilégier l'approvisionnement auprès de productrices.
97. Les initiatives de protection sociale menées en partenariat avec l'UNICEF seront élargies pour y associer la FAO et le FNUAP, en plus des administrations locales parties prenantes dans certaines zones géographiques. Le programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale vise à mettre en place des dispositifs de protection sociale et des filets de sécurité inclusifs au profit des ménages vulnérables. Les repas scolaires permettent aux ménages d'économiser jusqu'à 10 pour cent de leurs revenus, et l'établissement de

liens entre la production locale et la consommation locale favorise la création d'un marché stable et prévisible. Le programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale contribuera aussi à corriger les inégalités économiques entre les femmes et les hommes et ainsi à faire reculer la pauvreté, l'insécurité alimentaire et la malnutrition. L'accès des enfants aux repas scolaires doit être complété par une meilleure hygiène à l'école (WASH) si l'on veut améliorer les résultats obtenus sur le plan de la nutrition. Le PAM ciblera donc les écoles où des ONG et l'UNICEF assurent déjà des services au titre de l'initiative WASH.

Partenariats

98. Il conviendra d'établir une collaboration avec les ministères en charge de l'éducation, de la santé, du genre et de l'agriculture et d'autres organismes des Nations Unies et partenaires d'exécution compétents en matière de nutrition, de santé, de protection sociale et d'égalité des sexes, pour mettre en œuvre les activités décrites plus haut et l'ensemble complet d'activités relatives à la santé et à la nutrition à l'école.

Activité 5: Appuyer les interventions visant à prévenir la malnutrition chronique, en particulier chez les personnes à risque

99. La communication visant à faire évoluer la société et les comportements sera employée pour susciter une demande en matière de production et de consommation d'aliments nutritifs et encourager l'utilisation correcte des produits nutritionnels, en vue d'améliorer l'alimentation complémentaire des jeunes filles et garçons et la diversité du régime alimentaire des femmes et des adolescentes.
100. Le PAM et ses partenaires s'emploieront à protéger l'état nutritionnel des enfants de 6 à 23 mois et des filles et des femmes enceintes ou allaitantes au moyen d'une assistance alimentaire et monétaire, en vue de prévenir la malnutrition chronique.
101. Le PAM travaillera avec les pouvoirs publics et les parties prenantes du secteur de la nutrition à l'amélioration de la sécurité sanitaire et de la qualité des aliments. Il s'agira notamment d'examiner les normes et règlements nationaux relatifs à la sécurité sanitaire des aliments de base et le cadre réglementaire applicable à l'enrichissement des aliments. Pour contribuer à l'amélioration des normes réglementaires nationales, le PAM mènera en collaboration avec ses partenaires des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements qui encouragent les hommes et les femmes à adopter des pratiques d'alimentation et de soins adaptées aux nourrissons et aux jeunes enfants.

Partenariats

102. Le PAM œuvrera en collaboration avec le Ministère de la santé et des partenaires, en particulier des ONG, la FAO, l'OMS, le FNUAP et l'UNICEF, à la prévention du retard de croissance et renforcera la plateforme nationale du réseau SUN du secteur privé pour contribuer à l'obtention de résultats mesurables concernant la réduction du retard de croissance.
103. Le PAM collaborera avec l'UNICEF, la FAO, le FNUAP et le Ministère de la santé dans le cadre du mouvement SUN, pour prévenir le retard de croissance.

Effet direct stratégique 3: D'ici à 2024, les moyens d'existence, la résilience, la cohésion sociale et la protection des petits exploitants et des acteurs des chaînes de valeur alimentaires s'améliorent et l'égalité des sexes progresse au sein de ces catégories de population

104. Les activités relevant de cet effet direct stratégique visent à renforcer la résilience socioéconomique des petits exploitants et des populations vulnérables dans les communautés ciblées tout en contribuant à la stabilisation et à la consolidation de la paix grâce à la mise en œuvre de programmes inclusifs et équitables axés sur la sécurité alimentaire et la nutrition⁵⁰. Le PAM s'efforcera d'accentuer les synergies associées au triple lien en veillant à ce que progressivement, les personnes déplacées, les réfugiés et les communautés d'accueil qui reçoivent une assistance au titre des activités 1 et 2 bénéficient d'activités de renforcement de la résilience et non plus de secours d'urgence, et à ce que le modèle de résilience soit adapté à leur contexte, tout en s'attaquant aux facteurs structurels des conflits. Les initiatives auront également pour but de renforcer le rôle des acteurs des chaînes de valeur alimentaires, notamment les petites et moyennes entreprises et les autorités nationales chargées du contrôle de la sécurité sanitaire et de la qualité des aliments, améliorant ainsi la disponibilité et la qualité des denrées alimentaires sur les marchés.

Domaine d'action privilégié

105. L'effet direct stratégique 3 est axé sur le renforcement de la résilience.

Harmonisation avec les priorités nationales

106. *Résultat 4 du Plan national stratégique de développement: développement social et valorisation du capital humain; effet 2.1 du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable: d'ici à 2024, les Congolais jouissent d'une croissance économique inclusive durable portée par la transformation agricole et la diversification économique ouverte aux innovations et à la promotion de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes; et effet 1.1: la prévalence de la violence et des conflits armés est réduite et la sécurité des personnes et des biens est améliorée, en particulier celle des personnes vulnérables, des femmes et des jeunes.*

Produits escomptés

107. Les quatre produits suivants permettront d'obtenir cet effet direct stratégique:

- Les petits exploitants, femmes et hommes, ciblés reçoivent une assistance alimentaire assortie de conditions.
- Les petits exploitants, femmes et hommes, ciblés tirent profit de l'appui visant à accroître la production et la commercialisation de produits alimentaires locaux et la consommation d'aliments riches en nutriments, et des capacités renforcées des parties prenantes nationales et locales.
- Les petits exploitants et les acteurs des chaînes de valeur ciblés tirent profit de l'appui renforcé fourni en faveur de la mise en place de moyens d'existence équitables et inclusifs, portant sur l'amélioration des compétences de production au service de chaînes de valeur durables.

⁵⁰ Davantage d'égalité entre les sexes au niveau de l'accès aux ressources productives et aux services entraînerait un accroissement de 20 à 30 pour cent des rendements sur les exploitations tenues par des femmes. Il s'agit notamment de faciliter l'accès des femmes résidant en milieu rural aux organisations paysannes, aux installations de transformation, aux technologies améliorées et aux marchés et de renforcer leur résilience. Voir <http://www.fao.org/3/ca6030fr/ca6030fr.pdf>

- Les communautés ciblées tirent profit des activités d'éducation nutritionnelle, de l'évolution de la société et des comportements, de l'amélioration de la production locale et du renforcement des capacités des parties prenantes nationales et locales.

Activité essentielle

Activité 6: Aider les petits exploitants et les acteurs des chaînes de valeur à bénéficier d'un accès équitable à des services, des marchés et des moyens d'existence à dimension nutritionnelle climatiquement rationnels

108. Les activités de renforcement de la résilience, définies dans le cadre de consultations communautaires inclusives, porteront équitablement sur les besoins prioritaires des femmes et des hommes. Elles comprendront l'amélioration des infrastructures de production, de transformation et de commercialisation, des sources de revenus agricoles et non agricoles et des formations à l'intention des personnes ne pouvant pas accomplir les tâches agricoles.
109. Les activités renforceront les liens entre l'action humanitaire, le redressement et le développement, favorisant ainsi la coexistence paisible et la cohésion sociale au sein des communautés ciblées et entre elles. Les programmes du PAM contribueront à l'évolution des attitudes, des comportements et des relations entre les communautés divisées et constitueront un point d'entrée pour les partenaires souhaitant œuvrer en faveur de changements structurels et culturels plus profonds. Les programmes conjoints du PAM relatifs à la résilience donnent aux communautés la possibilité de déterminer les besoins communs et de faire renaître la confiance grâce à une coopération concrète. Dans la province du Tanganyika par exemple, la collaboration avec l'organisation Search for Common Ground contribue à améliorer les mécanismes de résolution des conflits et d'alerte rapide, ce qui permet de régler les problèmes locaux avant qu'ils ne s'enveniment; dans le Nord-Kivu et le Sud-Kivu, divers projets exécutés conjointement avec la FAO portent sur l'accès à la terre, un facteur majeur de conflit.
110. Instruit par sa grande expérience du pays, le PAM offrira aux personnes et aux ménages en situation d'insécurité alimentaire la possibilité de participer à des programmes de création d'actifs productifs et de formation. Une composante Assistance alimentaire pour la création d'actifs permettra de faire bénéficier des petits exploitants de transferts monétaires ou de transferts en nature en vue de la remise en état de terres, de routes ou d'infrastructures, ce qui renforcera leurs moyens d'existence tout en répondant à leurs besoins alimentaires et nutritionnels immédiats.
111. L'appui fourni par le PAM englobe la promotion des pratiques agricoles intelligentes face aux aléas climatiques, la gestion après récolte, l'amélioration des systèmes alimentaires, l'éducation nutritionnelle et le développement communautaire équitable pour les deux sexes. Des négociations sont en cours avec des partenaires tels que le Fonds pour l'inclusion financière en République démocratique du Congo, en vue de mettre l'Union des organisations et des coopératives paysannes (créée par le PAM) en contact avec des institutions financières.
112. Des synergies seront établies entre la chaîne d'approvisionnement du PAM et les parties prenantes locales afin d'explorer les mécanismes susceptibles d'améliorer les systèmes alimentaires. Cette démarche globale devrait contribuer à renforcer les liens entre les petits exploitants et l'alimentation scolaire utilisant la production locale (effet direct stratégique 2) et accroître l'accès aux marchés grâce aux achats locaux, effectués en particulier auprès de productrices pour lutter contre les inégalités entre les sexes. On s'attachera à cibler les ménages dirigés par une femme, vulnérables face à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition, et les ménages touchés par le handicap ou une maladie chronique, afin qu'ils reçoivent une assistance adaptée à leurs besoins. L'unité chargée de la coordination dans le domaine de la résilience sera renforcée de sorte qu'elle soit en

mesure de fournir un appui technique en matière de qualité et de sécurité sanitaire des aliments, de création d'actifs, d'infrastructures de marché et d'entreposage.

113. Si les conditions le permettent, des programmes d'adaptation au changement climatique pourront être mis en œuvre à l'avenir, dans le cadre d'une approche axée sur les moyens d'existence. De plus, les travaux déjà menés par d'autres organismes peuvent servir de base à l'élargissement des interventions d'adaptation fondée sur les écosystèmes.
114. Le PAM collaborera avec les pouvoirs publics et d'autres partenaires à la conception d'activités respectueuses de l'environnement, évitant ou atténuant toute incidence négative sur l'environnement.

Partenariats

115. Le partenariat actuel du PAM avec la FAO et l'UNICEF sera développé; les partenariats établis avec d'autres organismes, notamment le FNUAP et le HCR, et de nouveaux donateurs sont également en pleine évolution. Les partenaires du PAM dans le domaine du renforcement de la résilience sont les institutions publiques locales, le Ministère de l'agriculture et le Ministère du genre, famille et enfant. Les partenariats avec les ONG et les organisations locales conserveront un rôle fondamental car ils garantissent la prise en main des activités par les communautés et la pérennité des réalisations après la fin du PSP.
116. Le programme du PAM relatif à la résilience est exécuté en lien avec la Stratégie internationale d'appui en matière de sécurité et de stabilisation coordonnée par la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO). D'après cette stratégie, le relèvement économique et le renforcement de la résilience sont fondamentaux pour la stabilisation et la paix dans le Nord-Kivu et le Sud-Kivu⁵¹. Le programme relatif à la résilience fait partie des travaux du groupe de travail sur le triple lien. Ce groupe, qui est coordonné par l'équipe de pays des Nations Unies, permet aux membres d'organiser leurs activités entre opérations d'urgence, intervention de consolidation de la paix et initiatives de développement. Le PAM travaille activement avec le groupe de donateurs pour la résilience, un groupe informel de donateurs intéressés que préside la Suède.

Effet direct stratégique 4: Les partenaires de l'action humanitaire et du développement ont accès à des services aériens fiables ainsi qu'à des services améliorés dans les domaines de la chaîne d'approvisionnement et autres pendant et après les conflits et les crises

117. Le PAM continuera à améliorer la coordination de la chaîne d'approvisionnement et des services communs mis à la disposition de la communauté d'aide humanitaire et de développement. Il est probable que les services aériens demeurent nécessaires dans un avenir proche.

Domaine d'action privilégié

118. L'effet direct stratégique 4 est axé sur les interventions face aux crises.

⁵¹Les projets conjoints relatifs à la résilience menés dans le Nord-Kivu et le Sud-Kivu sont cohérents avec les différentes composantes de Stratégie internationale d'appui en matière de sécurité et de stabilisation, notamment les priorités définies dans la stratégie/le plan de stabilisation et de reconstruction. Par exemple, le nouveau programme FAO-PAM-UNICEF a été enregistré auprès du Groupe de l'appui à la stabilisation situé à Goma. L'équipe conjointe participe en outre à la réunion de coordination organisée par ce groupe pour assurer la mise en place de synergies et la coordination avec les différents programmes mettant en œuvre des mesures de stabilisation dans la région.

Harmonisation avec les priorités nationales

119. *Résultat 1 du Plan national stratégique de développement: diversification et transformation de l'économies effet 3.2 du Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable:* Les populations et les communautés touchées par une situation d'urgence reçoivent rapidement une assistance efficace grâce à des services publics mieux à même d'anticiper, d'intervenir et de coordonner efficacement des interventions humanitaires qui contribuent au renforcement de la résilience.

Produits escomptés

120. Les trois produits suivants permettront d'obtenir cet effet direct stratégique:

- Les populations touchées par un conflit ou une crise tirent profit de services aériens fiables axés sur les besoins des usagers, qui permettent de mener des interventions humanitaires efficaces en temps voulu.
- Les populations exposées à l'insécurité alimentaire lors de situations d'urgence tirent profit de l'amélioration de l'information fondée sur des données factuelles et de la coordination au sein de la communauté humanitaire.
- Les personnes vulnérables tirent profit de la chaîne d'approvisionnement et des autres services logistiques que le PAM met à la disposition de ses partenaires, car elles reçoivent une assistance efficace en temps voulu.

Activités essentielles

Activité 7: Fournir des services aériens d'aide humanitaire à la communauté humanitaire

121. Les populations en situation de crise tirent profit des services aériens fiables, sûrs et axés sur les besoins des usagers, qui permettent aux acteurs humanitaires et aux donateurs de conduire, de superviser et de suivre des activités visant à sauver des vies. Le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies (UNHAS) continuera à renforcer la capacité de l'Autorité de l'aviation civile en République démocratique du Congo à gérer les activités menées par le pays avec le Centre européen de coordination des systèmes de notification des incidents d'aviation.

Partenariats

122. La coordination entre l'UNHAS et l'Autorité de l'aviation civile et les autres autorités locales concernant certains aspects opérationnels comme la remise en état des aérodromes, les procédures de contrôle du trafic aérien et les règlements internationaux de l'aviation se poursuivra. Cette collaboration sensibilise les parties prenantes à la question de la sécurité aérienne et permet aux services assurés par l'UNHAS de répondre aux besoins des usagers.

123. L'UNHAS appuiera la gestion des vols pour la Direction générale de la protection civile et des opérations d'aide humanitaire européennes de l'Union européenne et travaillera en coordination avec Médecins sans frontières et le Comité international de la Croix-Rouge à l'harmonisation des calendriers et à la mise en commun des informations relatives à la sécurité et à la sûreté de la navigation aérienne.

124. L'UNHAS continuera aussi à aider l'Autorité de l'aviation civile à travailler avec le Centre européen de coordination des systèmes de notification des incidents d'aviation, en coordination avec le Service du transport aérien et l'Unité de la sécurité du transport aérien du PAM.

Activité 8: Mettre en place des plateformes humanitaires (services de coordination et d'information assurés par le module de la logistique) pour la communauté humanitaire

125. Le PAM assurera des services d'appui technique, de coordination et d'information et mettra à disposition des systèmes d'information géographique à l'intention des partenaires humanitaires, notamment les organismes des Nations Unies et les ONG. La coordination entre institutions nationales sera renforcée; l'analyse de l'accès saisonnier et des problèmes de sécurité sera prise en compte dans la planification et orientera la formulation des politiques.

Partenariats

126. Les partenaires sont les institutions nationales, les autres organismes des Nations Unies, la MONUSCO, les ONG internationales et nationales et les organisations communautaires.

Activité 9: Fournir des services à la demande aux partenaires de l'action humanitaire et du développement

127. Le PAM fournira des services bilatéraux, sur la base du recouvrement intégral des coûts, aux organismes des Nations Unies et aux ONG, afin d'appuyer les interventions d'urgence et les activités de développement.

Partenariats

128. Les partenaires sont les institutions nationales, les autres organismes des Nations Unies, les ONG internationales et nationales et les organisations communautaires.

Hypothèses

129. Dans un pays fragile où les conditions sont fluctuantes, qui est confronté à de nombreux risques et situations d'urgence liés aux conditions de sécurité et à la situation sanitaire et socioéconomique, l'obtention des effets directs stratégiques du présent PSP repose en grande partie sur le bon fonctionnement des partenariats établis avec les acteurs étatiques et les partenaires du développement et de l'action humanitaire et sur la forte complémentarité des programmes. Le PAM et ses partenaires devront être à même d'ajuster tous les axes d'action du PSP pour faire face à l'évolution du contexte, et notamment de réviser les hypothèses qui sous-tendent la programmation et de réexaminer la complémentarité des interventions, s'il y a lieu.

130. Les deux axes d'action du PSP non liés à une situation d'urgence (effets directs stratégiques 2 et 3) sont étroitement connectés au niveau de la conception des programmes et reposent sur la même série d'hypothèses. La protection et le renforcement du capital humain des membres des futures générations exigent la réalisation de toute urgence d'investissements massifs dans leur santé, leur nutrition et leur éducation, ainsi que dans la résilience des communautés afin que celles-ci soient mieux à même de surmonter les chocs touchant leurs moyens d'existence. Dans l'ensemble complexe de politiques et d'interventions fortement interdépendantes qu'il faut mettre en place pour y parvenir, le rôle direct du PAM est certes relativement modeste. Cependant, il jouera un rôle essentiel en amont en fournissant un appui en matière de prise de décisions fondées sur des éléments factuels, de coordination avec les partenaires et de sensibilisation.

3.3 Stratégie de transition et de transfert des responsabilités

131. La République démocratique du Congo est un pays fragile. Les conflits civils et politiques ont endommagé le tissu social du pays et orienté les fonctions de gouvernance vers l'intervention d'urgence plutôt que vers la création d'un environnement favorable à la protection sociale inclusive et à l'amélioration des perspectives économiques sur le long terme.
132. Dans le cadre du présent PSP, le PAM collaborera avec les administrations publiques partenaires aux niveaux national et décentralisé, la société civile, les communautés, les organismes des Nations Unies, les donateurs et les acteurs du secteur privé pour accorder la priorité aux interventions sélectionnées et approuvées de renforcement des capacités. Le PAM contribuera au renforcement des institutions en réponse à une demande locale et sur la base d'une évaluation des lacunes au niveau des capacités, de l'avantage relatif du PAM et des perspectives d'obtention de résultats durables. La capacité des partenaires à mettre en œuvre directement tous les aspects des activités choisies sera attentivement examinée afin de faire en sorte que les plans de travail conjoints comportent des étapes réalistes et mesurables et mettent l'accent sur les mesures favorisant l'égalité des sexes.
133. Compte tenu de la fragilité actuelle du pays, le PAM ne s'attend pas à transférer la responsabilité de ses programmes aux pouvoirs publics pendant la période couverte par le présent PSP. Au cours de la mise en œuvre du PSP, le PAM examinera avec les autorités nationales les possibilités de transfert graduel de la responsabilité des programmes afin d'évaluer l'état de préparation, de déterminer l'appui indispensable à fournir et de fixer des échéances réalistes. La cohésion sociale constitue un véritable moteur pour le PSP. Celui-ci est conçu de manière à appuyer les priorités nationales au profit de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, tout en jetant les bases du passage à terme à des interventions dont les pouvoirs publics et les communautés assumeront davantage la responsabilité, d'ici à 2030.

4. Modalités d'exécution

4.1 Analyse des bénéficiaires

134. L'activité 1 se concentrera exclusivement sur l'apport d'une assistance aux personnes touchées par un conflit ou une crise. Les activités 2, 3 et 5 privilégieront les interventions spécifiquement axées sur la nutrition ou à dimension nutritionnelle. L'activité 4 portera sur la nutrition et la protection du capital humain dans le cadre du programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale. L'activité 6 consistera à offrir un ensemble complet d'activités de renforcement de la résilience promouvant l'égalité des sexes, la protection de l'environnement et la protection sociale, la consolidation de la paix et la cohésion sociale, ainsi que l'amélioration des moyens d'existence.
135. L'activité 1 répond aux besoins des personnes dont la sécurité alimentaire et nutritionnelle est compromise par un conflit ou une crise. Le nombre de bénéficiaires recevant une assistance au titre de cette activité baissera progressivement tandis que le PAM s'efforcera d'orienter les secours d'urgence de manière à ce qu'ils contribuent aux initiatives de renforcement de la résilience et de consolidation de la paix pendant les périodes couvertes par le présent PSP et les suivants.
136. Le PAM viendra en aide à davantage de bénéficiaires en raison de la forte demande concernant l'alimentation scolaire et de l'incidence élevée de la malnutrition qui persiste sous toutes ses formes. Au titre de l'activité 2, l'établissement des priorités dépendra des taux de malnutrition aiguë globale, et les bénéficiaires seront les enfants de 6 à 59 mois souffrant de malnutrition aiguë modérée, les filles et les femmes enceintes ou allaitantes souffrant de malnutrition, les personnes souffrant de malnutrition et vivant avec le VIH

sous traitement antirétroviral ou traitement visant à prévenir la transmission parent-enfant, les patients souffrant de malnutrition sous traitement DOTS et les patients atteints de tuberculose multirésistante.

TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES DES TRANSFERTS DE PRODUITS ALIMENTAIRES ET DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE, PRODUIT ET ACTIVITÉ								
Effet direct stratégique	Produit	Activité	Groupe de bénéficiaires	2021	2022	2023	2024	Total
1	1.1	1	Filles	783 000	675 000	540 000	540 000	2 538 000
			Garçons	812 000	700 000	560 000	560 000	2 632 000
			Femmes	638 000	550 000	440 000	440 000	2 068 000
			Hommes	667 000	575 000	460 000	460 000	2 162 000
			Total	2 900 000	2 500 000	2 000 000	2 000 000	9 400 000
	2	2	Filles	544 992	490 493	436 593	378 060	1 850 137
			Garçons	418 729	376 856	335 443	288 885	1 419 913
			Femmes	169 745	152 771	135 983	115 263	573 762
			Hommes	19 657	17 691	15 747	8 984	62 079
			Total	1 153 120	1 037 808	923 766	791 192	3 905 886
	3	3	Filles	339 867	305 380	271 272	241 407	1 157 926
			Garçons	241 008	216 908	193 072	168 706	819 694
			Femmes	267 063	238 857	210 961	197 444	914 325
			Hommes	-	-	-	-	-
			Total	847 938	761 145	675 305	607 557	2 891 945
2	4.1	4	Filles	94 300	124 440	160 707	221 360	600 807
			Garçons	114 048	150 547	194 365	267 720	726 680
			Femmes	3 101	3 974	5 286	7 280	19 641
			Hommes	1 551	1 987	2 643	3 640	9 821
			Total	213 000	280 948	263 001	500 000	1 356 949
	5.1	5	Filles	35 734	35 734	35 734	35 734	142 936
			Garçons	18 346	18 346	18 346	18 346	73 384
			Femmes	49 920	49 920	49 920	49 920	199 680
			Hommes	-	-	-	-	-
			Total	104 000	104 000	104 000	104 000	416 000
3	6.1	6	Filles	89 520	93 600	108 000	120 000	209 520
			Garçons	85 790	89 700	103 500	115 000	200 790
			Femmes	100 710	105 300	121 500	135 000	235 710
			Hommes	96 980	101 400	117 000	130 000	226 980
			Total	373 000	390 000	450 000	500 000	873 000
Total (hors chevauchement)				5 591 058	5 073 901	4 516 072	4 502 749	18 843 783

137. L'activité 3 concerne l'ensemble des bénéficiaires ciblés (filles et femmes enceintes ou allaitantes et enfants de 6 à 23 mois) ne souffrant pas de malnutrition et résidant dans des zones touchées par un conflit ou une crise, et vise à prévenir la détérioration de leur état nutritionnel pendant les périodes de soudure. Les bénéficiaires recevront des produits nutritionnels spécialisés qui contribueront à améliorer leur apport nutritionnel. Le traitement sera fourni au niveau communautaire dans les zones en situation d'insécurité alimentaire et dans les zones classées comme fortement prioritaires pour la conduite d'interventions nutritionnelles, conformément au plan de réponse humanitaire.
138. L'activité 4 est destinée aux écoliers du primaire et aux enfants d'âge préscolaire, s'il y a lieu. Le programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale mené par le PAM vise à appuyer la valorisation du capital humain: il est établi que les repas scolaires contribuent à la réalisation de plusieurs ODD et à l'obtention d'améliorations dans les domaines de l'éducation, de la nutrition, de l'égalité des sexes, de la protection sociale et, lorsqu'ils sont liés aux achats locaux, de l'agriculture locale.
139. Dans le cadre de l'activité 5, la communication visant à faire évoluer la société et les comportements est utilisée pour générer une demande concernant la culture et la consommation d'aliments nutritifs à l'intention de certains groupes de population tout en encourageant l'emploi de ce type d'aliments pour compléter l'alimentation des garçons et des filles de moins de 5 ans et diversifier le régime alimentaire des femmes et des adolescentes. La stratégie en matière de nutrition a pour objectif d'améliorer les résultats obtenus sur le plan nutritionnel chez les populations ciblées en prévenant la malnutrition (émaciation et retard de croissance) grâce à la mise en œuvre simultanée, dans le cadre de tous les effets directs stratégiques, d'un ensemble de mesures spécifiquement axées sur la nutrition ou à dimension nutritionnelle et liées au traitement de la malnutrition aiguë. Le PAM recherchera des possibilités d'améliorer la nutrition dans l'ensemble de son portefeuille d'activités et des zones géographiques où il intervient.
140. Au titre de l'activité 6, le PAM entend fournir une aide globale sur plusieurs années à 873 000 bénéficiaires. Le nombre de bénéficiaires augmentera progressivement au cours des quatre années couvertes par le PSP du fait de l'ajout de nouveaux bénéficiaires. Grâce à une analyse par sexe et par âge, les ménages dirigés par une femme feront partie des groupes cibles de cette activité car ils subissent une inégalité socioculturelle discriminatoire et sont davantage exposés aux chocs que les ménages dirigés par un homme. Le PAM continuera à employer l'approche à trois niveaux pour déterminer ses sites d'intervention⁵² et, dans la mesure du possible, procédera à un ciblage conjointement avec les partenaires des Nations Unies participant aux programmes relatifs à la résilience.

⁵² L'approche à trois niveaux se compose d'une analyse intégrée du contexte au niveau national; d'une programmation saisonnière fondée sur les moyens d'existence au niveau infranational; et d'une planification communautaire participative au niveau local. Elle permet de comprendre de manière plus approfondie le contexte et les moyens d'existence locaux, notamment du point de vue de la problématique hommes-femmes et de la cohésion sociale. Compte tenu de l'accent placé par le PSP sur le triple lien, l'approche à trois niveaux sera employée pour appuyer la mise en place de programmes tenant compte des conflits et étayer les approches de consolidation de la paix.

4.2 Transferts

Transferts de produits alimentaires et transferts de type monétaire

TABLEAU 2: RATIONS ALIMENTAIRES (grammes/personne/jour) ET VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (dollars/personne/jour) PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ												
	Effet direct stratégique 1						Effet direct stratégique 2			Effet direct stratégique 3		
	Activité 1			Activité 2			Activité 3		Activité 4	Activité 5		Activité 6
Type de bénéficiaires	Distributions générales de vivres (ration complète)	Distributions générales de vivres	Aidants	Traitement de la malnutrition aiguë modérée (filles et femmes enceintes ou allaitantes)	Traitement de la malnutrition aiguë modérée (enfants de 6 à 59 mois)	Personnes vivant avec le VIH/patients atteints de tuberculose	Prévention de la malnutrition aiguë (enfants de 6 à 23 mois)	Prévention de la malnutrition aiguë (filles et femmes enceintes ou allaitantes)	Écoliers	Prévention du retard de croissance (enfants de 6 à 23 mois)	Prévention du retard de croissance (filles et femmes enceintes ou allaitantes)	Assistance alimentaire pour la création d'actifs/espèces pour la création d'actifs
Modalité	Produits alimentaires/transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires/transferts de type monétaire	Produits alimentaires/transferts de type monétaire
Céréales	400	400	400						120			400
Légumes secs	120	120	120						30			120
Huile	30	35	30	25		25		25	10		25	30
Sel	5	5	5						5			5
Sucre				20								
Super Cereal				250								
Super Cereal Plus				250		250		250			250	
Plumpy'Sup					100							
Plumpy'Doz							50			50		

**TABLEAU 2: RATIONS ALIMENTAIRES (grammes/personne/jour) ET VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE (dollars/personne/jour)
PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ**

	Effet direct stratégique 1						Effet direct stratégique 2			Effet direct stratégique 3		
	Activité 1			Activité 2			Activité 3		Activité 4	Activité 5		Activité 6
Type de bénéficiaires	Distributions générales de vivres (ration complète)	Distributions générales de vivres	Aidants	Traitement de la malnutrition aiguë modérée (filles et femmes enceintes ou allaitantes)	Traitement de la malnutrition aiguë modérée (enfants de 6 à 59 mois)	Personnes vivant avec le VIH/patients atteints de tuberculose	Prévention de la malnutrition aiguë (enfants de 6 à 23 mois)	Prévention de la malnutrition aiguë (filles et femmes enceintes ou allaitantes)	Écoliers	Prévention du retard de croissance (enfants de 6 à 23 mois)	Prévention du retard de croissance (filles et femmes enceintes ou allaitantes)	Assistance alimentaire pour la création d'actifs/esèces pour la création d'actifs
Modalité	Produits alimentaires/transferts de type monétaire	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires	Produits alimentaires/transferts de type monétaire	Produits alimentaires/transferts de type monétaire
Biscuits à haute teneur énergétique	330											
Total kcal/jour	2 132	2 181	2 132	1 175	500	1 175	281	1 175	628	281	1 175	2 132
% de kcal d'origine protéique	16	60,40	16	13,20	10,20	13,20	8,60	13,20	10	8,60	13,20	13,20
Transferts de type monétaire	0,5										0,67	0,38
Nombre de jours d'alimentation par an	90	21	10	180	60	180	180	180	220	360	360	66

TABLEAU 3. TOTAL DES BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES/ TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE ET VALEUR		
Produits alimentaires/ transferts de type monétaire	Total (en tonnes)	Total (en dollars)
Céréales	226 698	132 991 534
Légumes secs	66 235	46 951 948
Huile et matières grasses	28 497	34 921 048
Aliments composés et mélanges	146 043	144 278 676
Autres	4 156	2 738 718
Total (produits alimentaires)	471 629	361 881 924
Transferts de type monétaire		282 713 388
Total (valeur des produits alimentaires et des transferts de type monétaire)	471 629	644 595 312

141. Le PAM réalise des études multisectorielles concernant les marchés, les questions liées à la protection et divers aspects comme le secteur financier et les technologies de l'information afin d'évaluer la faisabilité et la validité des modalités d'assistance utilisant des transferts monétaires et des bons par rapport aux distributions de vivres en nature. L'analyse porte sur les disparités entre les sexes, la protection, les préférences des bénéficiaires, les points de vue des autorités locales et les incidences sur l'économie locale. Le PAM sélectionne la modalité qui convient le mieux sur les plans de l'équité, des aspects économiques, de l'efficacité et de l'efficacé. Il se penche également sur l'accès géographique, l'infrastructure et la couverture des fournisseurs de services de téléphonie mobile, et la disponibilité d'espèces avant de décider de la modalité de transfert préférable. Dans les situations d'urgence de niveau 3, le PAM examine aussi les combinaisons de modalités qui garantiront la livraison de l'assistance aux bénéficiaires en temps voulu. Par exemple, pour Bele dans la province du Haut-Uele, la recommandation issue de l'évaluation du PAM était de fournir une assistance en nature durant les premiers mois puis de passer aux transferts de type monétaire dès que davantage de produits alimentaires seraient disponibles. Le PAM emploiera les modalités les plus adaptées pour promouvoir la diversité des régimes alimentaires, l'équité, la dignité et une inclusion économique efficace et efficace.
142. La valeur des transferts de type monétaire dépendra des estimations concernant le panier de dépenses minimales et la capacité des bénéficiaires à pourvoir eux-mêmes à leurs besoins. Les composantes actuelles du panier de dépenses minimales sont l'alimentation, l'éducation et la santé, mais le PAM prévoit de concevoir un panier plus complet couvrant l'ensemble des besoins essentiels. Les transferts de type monétaire couvriront uniquement les besoins alimentaires des ménages à moins que les donateurs n'acceptent de prendre en charge également les besoins essentiels, auquel cas ils combleront l'écart entre la capacité estimée du ménage à pourvoir à ses besoins essentiels et le panier de dépenses minimales. Le PAM fournira aussi une assistance en nature sous la forme d'aliments nutritifs enrichis ou spécialisés destinés aux enfants ainsi qu'aux filles et aux femmes enceintes ou allaitantes souffrant de malnutrition, pour traiter et prévenir la malnutrition aiguë modérée et prévenir la malnutrition chronique. Des repas scolaires

seront distribués aux élèves des écoles primaires dans les zones présentant des taux élevés de malnutrition.

4.3 Capacités du bureau de pays et profil du personnel

143. En vertu du PSP, le bureau de pays a un rôle de partenaire à jouer à l'appui des initiatives menées par le Gouvernement pour atteindre ses ODD prioritaires. Avant la mise en œuvre, le PAM analysera les résultats de l'examen des effectifs du bureau de pays conduit en 2020, afin d'évaluer les besoins en matière de représentation géographique, de profil du personnel, de formation, de compétences techniques et de technologies de l'information.
144. Le PAM évaluera les besoins de l'ensemble du personnel concerné en matière de formation au suivi et à la programmation tenant compte des situations de conflit. Un programme de formation sera ensuite conçu et mis en œuvre pour faire en sorte que le personnel ait les capacités nécessaires pour œuvrer à l'atténuation des conflits et à la consolidation de la paix.
145. Le bureau de pays continuera à mener, dans le domaine des ressources humaines, des initiatives visant à promouvoir la parité des sexes et la diversité.

4.4 Partenariats

146. L'orientation stratégique du PSP a été établie à l'issue de consultations avec les partenaires et d'autres parties prenantes (du Gouvernement aux bénéficiaires), qui ont permis de cerner dans quels domaines relevant du triple lien l'intervention du PAM est perçue comme revêtant un intérêt particulier, tant à l'extérieur qu'en interne. À la faveur des activités de ses modules de la sécurité alimentaire et de la logistique et de sa participation à d'autres modules d'action groupée et systèmes de coordination, le PAM continuera à fournir des informations sur la sécurité alimentaire et la nutrition, les initiatives axées sur les moyens d'existence et le renforcement de la résilience, et la logistique humanitaire, notamment.
147. Le PAM renforcera les synergies avec les autres organismes ayant leur siège à Rome pour ce qui est des activités relatives au changement climatique et à la sécurité alimentaire. Les possibilités de synergie avec l'UNICEF, le Programme des Nations Unies pour le développement, le HCR, le FNUAP, ONU-Femmes, l'OMS, la Banque mondiale et les ministères en charge de l'agriculture et du genre sont en train d'être recensées, afin de veiller à ce que les populations ciblées bénéficient de l'appui technique nécessaire. Les initiatives conjointes seront prioritaires afin de favoriser autant que possible la durabilité et l'impact au profit des communautés ciblées.
148. Le PAM développera les partenariats avec les établissements universitaires et les institutions de recherche et avec ses centres d'excellence. Les partenariats avec des organisations œuvrant au service de l'inclusion des jeunes, des droits des femmes, des personnes vivant avec le VIH et des personnes handicapées, seront étudiés en vue de promouvoir des interventions inclusives et équitables répondant aux besoins de ces groupes. Le PAM mettra aussi l'accent sur la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire au sein de la région dans le cadre d'initiatives relatives au programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale, à la nutrition, à l'égalité des sexes, au changement climatique et à la consolidation de la paix.
149. Le PAM examinera les possibilités de collaboration avec les acteurs du développement, les banques et le secteur privé, en particulier concernant les activités de renforcement de la résilience, afin d'optimiser la mise en commun des connaissances.

150. Le PAM continuera à travailler et à collaborer avec les partenaires de l'action humanitaire et du développement, les donateurs et le secteur privé pour mobiliser des ressources et des financements.

5. Gestion de la performance et évaluation

5.1 Modalités de suivi et d'évaluation

151. Un outil de planification et de budgétisation du suivi et de l'évaluation (analyse et cartographie de la vulnérabilité) a été mis au point parallèlement à l'élaboration du PSP. Cet outil, qui tient compte de la problématique hommes-femmes, est harmonisé avec le Cadre révisé de résultats institutionnels pour 2017-2021⁵³, les stratégies institutionnelles en matière de suivi et d'évaluation et le Plan stratégique du PAM pour 2017-2021⁵⁴. Lorsqu'un nouveau plan stratégique et un nouveau cadre de résultats institutionnels seront adoptés, cet outil sera actualisé de manière à ce qu'il continue de correspondre aux orientations institutionnelles.
152. Le PAM veillera à ce que des indicateurs pertinents se rapportant aux situations d'urgence et à la résilience soient intégrés dans l'outil et soient mesurés et analysés en parallèle pour éclairer les discussions plus générales sur le lien entre action humanitaire et développement. Cela l'aidera à mesurer l'efficacité et l'équité des interventions relatives à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition chroniques et aiguës ainsi qu'aux problèmes sous-jacents liés aux moyens d'existence et à la pauvreté, une large place étant accordée à l'analyse des disparités entre les sexes. Une telle démarche permettra de disposer d'éléments factuels relatifs aux effets directs, comme le préconisait l'évaluation du PSP pour la République démocratique du Congo. Le PAM est en train de renforcer son aptitude à suivre la mise en œuvre du PSP en accentuant la présence sur le terrain de personnel diversifié et qualifié en matière d'analyse et de cartographie de la vulnérabilité et de suivi et d'évaluation. Il s'efforcera de faire en sorte que toutes les données factuelles recueillies (dans le cadre de l'examen et de l'évaluation du suivi des processus et des effets directs) étayent la prise de décisions opérationnelles. Le PAM continuera par ailleurs à collaborer avec les administrations locales et d'autres partenaires pour faciliter la collecte et l'analyse des données, notamment en organisant des sessions de formation et d'information destinées à renforcer les capacités de collecte et d'analyse de données relatives à la sécurité alimentaire, au titre des mesures de préparation du transfert, à terme, de la responsabilité des activités aux pouvoirs publics. Enfin, il prendra des mesures pour garantir une couverture intégrale, y compris dans les régions où il ne mène actuellement pas d'opérations et, sous réserve de disposer des fonds nécessaires, il constituera un corpus d'éléments factuels sur les causes profondes de l'insécurité alimentaire et de la malnutrition en milieu urbain, qu'il rattachera aux enseignements tirés de l'intervention menée face à la pandémie de COVID-19.
153. Le PAM mettra en place des accords de portée nationale avec les institutions publiques, qui serviront de cadre aux collaborations régulières établies au niveau provincial spécifiquement pour des évaluations ou des enquêtes. Cette démarche garantira l'homogénéité de la collaboration avec ces parties prenantes et contribuera aussi au transfert des compétences techniques.

⁵³ WFP/EB.2/2018/5-B/Rev.1

⁵⁴ WFP/EB.2/2016/4-A/1/Rev.2*

154. Dans le cadre du PSP, le PAM accordera une plus grande place à la responsabilité à l'égard des populations touchées. Divers mécanismes de réclamation et de remontée de l'information, sans danger et accessibles, ont été mis en place et un solide système de suivi, destiné à assurer une communication à double sens avec les bénéficiaires et à collecter des données sur leurs préférences en matière de communication, sera mis au point et utilisé dans le cadre du PSP afin d'assurer que les mécanismes correspondent aux préférences des différents groupes.
155. En vue de compléter l'évaluation du PSPP établi pour 2018-2020 et l'évaluation de l'alimentation scolaire dans les situations d'urgence⁵⁵, le bureau de pays fera réaliser une évaluation des activités nutritionnelles en 2022 à l'appui de la mise en œuvre des activités 2 et 3. Conformément aux conclusions de l'évaluation du PSPP, le bureau de pays fera également réaliser une évaluation d'impact décentralisée portant sur les transferts de type monétaire en 2022. Une évaluation de l'impact du projet conjoint PAM-FAO-UNICEF de renforcement de la résilience mené dans le Nord-Kivu et le Sud-Kivu (2020-2023) sera conduite par le Bureau de l'évaluation en consultation avec la FAO et l'UNICEF dans le cadre d'un partenariat technique avec le groupe d'évaluation d'impact sur le développement de la Banque mondiale. Outre l'évaluation d'impact relative à la résilience, le Bureau de l'évaluation conduira une évaluation indépendante du PSP en 2023 en vue d'éclairer l'élaboration du PSP suivant.
156. Pour compléter ces multiples évaluations indépendantes, le bureau de pays procédera à un examen des activités d'alimentation scolaire en 2022 et à un examen à mi-parcours du PSP. L'ensemble des évaluations et des examens contribueront à la constitution d'une solide base de données factuelles qui sera utilisée pour affiner et adapter le PSP.

5.2 Gestion des risques

157. Le système de gestion des risques sera revu afin de tenir compte des constatations et des recommandations issues de l'évaluation du PSPP ainsi que du contexte opérationnel caractérisant la République démocratique du Congo. Le registre des risques régulièrement mis à jour continuera à orienter les activités de préparation, tandis que des mesures d'atténuation des risques aideront à gérer les risques potentiels décrits ci-après.

Risques stratégiques

158. La République démocratique du Congo est particulièrement exposée à un ensemble d'aléas naturels liés aux conflits et à la crise climatique, qui sapent d'ailleurs l'efficacité des activités de renforcement de la résilience et des opérations d'urgence. Les épidémies sont fréquentes et se soldent souvent par un nombre élevé de décès. Avec le Ministère de la santé, l'OMS, la FAO, d'autres organismes des Nations Unies, des ONG et des organisations communautaires, le PAM renforcera les capacités de mise en œuvre et appuiera la formulation de stratégies dans le domaine de la préparation aux situations d'urgence et de la réduction des risques de catastrophe, en veillant à ce que l'atténuation des chocs climatiques et la consolidation de la paix soient prises en compte et à ce que la planification des interventions d'urgence soit systématiquement prévue dans ces stratégies.
159. Il ne sera pas possible de mettre en place une protection sociale équitable et inclusive profitant à l'ensemble des femmes et des hommes ciblés si des mesures en faveur de l'égalité des sexes ne sont pas intégrées dans toutes les activités du PAM. Pour atténuer ce

⁵⁵ Qui fait partie d'une série d'évaluations concernant quatre pays réalisées à la demande des services chargés de l'alimentation scolaire au Siège du PAM.

risque, le PAM consolidera et amplifiera ses propres mesures et ses partenariats avec les organisations nationales et internationales de défense des droits des femmes.

Risques opérationnels

160. Des vagues successives de violence et des déplacements massifs continueront à alimenter la crise humanitaire prolongée qui touche le pays, créant d'importants problèmes d'accès aux populations démunies et provoquant des interruptions de l'assistance alimentaire. Pour atténuer ce risque, le PAM renforcera la coordination entre civils et militaires et entre organisations et prépositionnera un stock stratégique d'actifs et de ressources destiné à aider à la fois les communautés touchées et le personnel du PAM.
161. Les défis logistiques posés en particulier par les déficiences des systèmes de télécommunication, des réseaux routiers et des autres infrastructures constituent autant d'obstacles à la livraison de l'assistance en temps voulu aux communautés touchées. Le PAM atténuera ces risques en prépositionnant des stocks dans les lieux reculés, en ouvrant une base logistique avancée et en fournissant des unités de stockage mobiles.

Risques fiduciaires

162. Les risques fiduciaires potentiels comprennent les pertes financières et les atteintes à la réputation résultant des fraudes et des abus. Le PAM atténuera ce risque en assurant une gestion active et permanente du risque de fraude. Le bureau de pays établit actuellement une unité chargée de la vérification de la conformité et met à la disposition des bénéficiaires une ligne d'appel gratuite pour le signalement et le traitement de toutes les formes d'abus et de corruption. Le PAM continuera à améliorer ce mécanisme de réclamation et de remontée de l'information ainsi que les autres dispositifs de ce type pendant la durée du PSP, conformément aux recommandations issues de l'évaluation du PSP.
163. Étant donné que la réduction des effectifs de la MONUSCO coïncidera avec la mise en œuvre du PSP, les organismes et les fonds devront plus que jamais veiller à corriger les défaillances en matière de sécurité, à intensifier l'analyse de la sécurité et à renforcer la présence d'agents de sécurité dans les bureaux de terrain. Pour répondre à ce besoin, le PAM et ses partenaires devront développer la collecte de renseignements sur les conditions de sécurité et leur mise en commun, participer activement à la cellule de sécurité des Nations Unies et renforcer la formation concernant la sécurité et la sûreté en mission.

Risques financiers

164. Tout déficit financier important compromettrait la mise en œuvre du présent PSP. Le PAM continuera à chercher des ressources, y compris auprès de nouveaux donateurs et, dans la mesure du possible, du secteur privé. Les synergies avec les initiatives d'alimentation scolaire du Gouvernement et les activités conjointes avec d'autres organismes des Nations Unies contribueront à garantir que les fonds destinés aux secours humanitaires et au développement sont utilisés avec efficacité et efficience. Le PAM s'efforce également d'établir des partenariats avec des institutions financières internationales comme la Banque mondiale.

5.3 Garanties sociales et environnementales

Garanties sociales

165. Le PAM s'attaque aux risques sociaux potentiellement associés à ses activités de secours humanitaire et de renforcement de la résilience, dans le cadre d'initiatives de communication visant à faire évoluer la société et les comportements menées auprès des ménages de petits exploitants ciblés, des acteurs des chaînes de valeur et de leurs

communautés. L'accent est placé sur l'atténuation des risques sociaux liés aux inégalités entre les sexes qui pèsent sur l'accès aux services et la prise de décisions. La collecte et l'analyse systématiques de données ventilées par sexe et par âge sur l'utilisation des transferts monétaires non assortis de conditions ont montré au PAM que les décisions sont prises conjointement par les femmes et les hommes dans seulement 16 pour cent des ménages composés de femmes et d'hommes. Cette situation résultant essentiellement de normes culturelles, le PAM a redoublé d'efforts dans le cadre de ses distributions pour sensibiliser les femmes et les hommes à l'importance que revêt le partage du pouvoir de décision au sein du ménage.

166. Le PAM intégrera la prise en compte des conflits dans l'ensemble de ses programmes, en faisant attention aux divers facteurs de conflits dans les zones d'intervention et notamment en veillant à ce que tous les groupes ethniques soient représentés parmi les bénéficiaires sélectionnés⁵⁶.
167. Le changement touchant la société et les comportements sera encouragé dans le cadre de diverses approches et au sein des organisations locales, notamment les organisations paysannes. Les problèmes auxquels il convient de s'attaquer sont l'exclusion, les inégalités entre les sexes et les violations des droits de l'homme. Le suivi post-distribution et les mécanismes de réclamation et de remontée de l'information seront utilisés pour déceler et traiter les problèmes de protection et de violence sexiste, conformément aux engagements pris par le PAM à l'égard des principes définis à l'échelle du système en lien avec la responsabilité à l'égard des populations touchées et le devoir de ne pas nuire.
168. Tous les accords de partenariat sur le terrain établis par le PAM avec des partenaires mentionnent les droits de l'homme associés à l'assistance humanitaire et à l'aide au développement. Il s'agit notamment des responsabilités en matière de protection, d'égalité des sexes et de lutte contre la violence sexiste et du principe de tolérance zéro concernant l'exploitation et les atteintes sexuelles.

Garanties environnementales

169. Dans le cadre des programmes relatifs à la résilience, et plus spécifiquement au niveau de la manutention après récolte, les principaux principes liés à la durabilité environnementale et sociale sont appliqués⁵⁷.
170. Les activités proposées au titre de l'effet direct stratégique 3 relatif au renforcement de la résilience sont cohérentes avec la stratégie nationale de réduction des émissions causées par le déboisement et la dégradation des forêts et le programme national d'adaptation au changement climatique adoptés en 2012. Elles sont axées sur l'intensification de l'agriculture respectueuse de l'environnement en tant que stratégie essentielle de réduction de la vulnérabilité des ménages pauvres face aux risques climatiques et de sauvegarde des forêts et des aires protégées. En partenariat avec d'autres organismes, le PAM favorisera l'accès aux formes d'énergie durables, encouragera l'utilisation efficiente et

⁵⁶ Les travaux menés actuellement avec Search for Common Ground pour réaliser des examens des conflits et l'analyse approfondie des conflits qui fait partie du nouveau programme de renforcement de la résilience mené dans le Nord-Kivu et le Sud-Kivu, seront complétés par une analyse plus détaillée des conflits et par des évaluations de leur prise en compte, afin de combler toute lacune dans les connaissances du bureau de pays et de déterminer les éventuels ajustements à apporter aux activités en cours.

⁵⁷ Ces principes sont les suivants: améliorer l'efficacité de l'utilisation des ressources; promouvoir et adopter les bonnes pratiques pour conserver, protéger et améliorer les ressources naturelles, notamment les semences; favoriser les moyens d'existence améliorés durables à l'appui du bien-être social; renforcer la résilience des populations, des communautés et des écosystèmes; et promouvoir les mécanismes de gouvernance responsables et efficaces fondés sur des approches participatives.

sans danger de l'énergie et s'efforcera de diversifier les portefeuilles de moyens d'existence afin de réduire au minimum l'impact environnement.

171. Le PAM, la FAO et le Gouvernement encourageront la fabrication et l'utilisation de fourneaux respectueux de l'environnement pour réduire la déforestation et son impact dans les zones où des programmes d'alimentation scolaire utilisant la production locale sont mis en œuvre. Des techniques durables et sans danger de gestion des déchets seront promues pour faciliter le recyclage et réduire la dégradation des sols, protéger la flore et la faune sauvages et limiter autant que possible le gaspillage alimentaire. La question de la sécurité sanitaire des aliments est traitée dans le cadre de la formation régulièrement assurée à l'intention des comités chargés de l'alimentation scolaire.

6. Des ressources axées sur les résultats

6.1 Budget de portefeuille de pays

172. Les perspectives de financement pour le PSP sont réalistes et cohérentes avec les tendances récemment observées en République démocratique du Congo. Le PAM espère mobiliser au moins 60 pour cent du montant requis pour la mise en œuvre du PSP chaque année. Des ressources seront allouées aux activités qui contribuent à l'égalité des sexes. En cas de déficit de financement, la priorité sera donnée aux interventions destinées à sauver des vies. L'aptitude du PAM à affecter les ressources aux différents effets directs stratégiques dépendra de la nature des ressources fournies par les donateurs et de la proportion de fonds réservés à des usages particuliers.

TABLEAU 4: BUDGET DE PORTEFEUILLE DE PAYS (en dollars)						
Effet direct stratégique	Activité	Année 1 2021	Année 2 2022	Année 3 2023	Année 4 2024	Total
1	1	233 771 852	208 972 928	174 785 668	175 881 072	793 411 520
	2	52 662 450	48 314 463	43 918 021	36 162 498	181 057 431
	3	63 450 823	58 128 953	52 790 198	49 480 613	223 850 587
2	4	16 496 266	21 075 824	26 301 761	34 975 158	98 849 009
	5	11 069 910	11 101 537	11 180 596	11 237 779	44 589 822
3	6	30 468 432	31 689 634	35 041 791	38 091 385	135 291 242
4	7	42 155 121	42 542 293	42 838 716	43 056 305	170 592 435
	8	1 385 886	1 427 846	1 469 329	1 510 749	5 793 810
	9	5 016 522	5 067 112	5 107 641	5 139 578	20 330 853
Total		456 477 262	428 320 590	393 433 722	395 535 136	1 673 766 710

173. Les facteurs internes déterminant le budget de portefeuille de pays sont les coûts de transfert relatifs aux distributions en nature et aux transferts de type monétaire, le renforcement des capacités et la prestation de services, les coûts de mise en œuvre directs couvrant les frais de personnel du bureau de pays et des bureaux de terrain et les coûts de fonctionnement connexes. Les facteurs externes sont le nombre de bénéficiaires des transferts en nature et des transferts de type monétaire et le nombre de bénéficiaires directs et indirects du renforcement des capacités et de la prestation de services, comme

les usagers des services fournis par le PAM à la demande, les petits exploitants et d'autres parties prenantes.

6.2 Perspectives de financement et stratégie de mobilisation de ressources

174. Les opérations menées par le PAM en République démocratique du Congo sont relativement bien financées depuis 2018. Le PAM s'est positionné avec succès comme un partenaire fiable pour ce qui est des programmes de secours humanitaire et de renforcement de la résilience, ce qui lui a permis de se voir attribuer plus de 260 millions de dollars de financement direct de la part de ses partenaires au cours des dernières années. La plupart de ces financements étaient destinés à des activités liées aux interventions face aux crises mais des investissements non négligeables ont été alloués aussi à son portefeuille de renforcement de la résilience.
175. Pour être en mesure de mettre en œuvre le PSP, le PAM devra recevoir un investissement régulier de la part des donateurs du secteur humanitaire, du secteur du développement et du secteur privé. Au cours des quatre prochaines années, il devra mobiliser 1,67 milliard de dollars, dont 83 pour cent en faveur des interventions face aux crises et 17 pour cent en faveur du renforcement de la résilience.
176. Les financements humanitaires ont permis au PAM d'assurer l'exécution de ses programmes en République démocratique du Congo, grâce à l'engagement régulier et à l'intérêt renouvelé des donateurs. La stratégie du PAM consistant à relier dans la mesure du possible les secours d'urgence à des programmes de renforcement de la résilience a été bien accueillie, de même que son approche axée sur la fourniture de secours d'urgence saisonniers. Il est donc probable que le domaine d'action privilégié "Intervention face à une crise" continuera à bénéficier d'un financement suffisant pendant la période couverte par le PSP, à savoir 2021–2024.
177. D'après les consultations menées, les activités conjointes de renforcement de la résilience devraient continuer à recevoir un appui pendant toute la durée du PSP.
178. Pour atteindre ses objectifs, le PAM aura besoin d'un financement souple sur le long terme. En conséquence, il se concertera avec les donateurs afin d'optimiser la souplesse et la prévisibilité des ressources. Tout en continuant à renforcer ses partenariats avec les donateurs habituels, il s'emploiera à mobiliser aussi d'autres donateurs, issus notamment du secteur privé, en vue d'obtenir davantage de ressources en faveur de ses interventions face aux crises et de jeter les bases de ses activités de renforcement de la résilience à moyen et à long terme.
179. Étant donné que la COVID-19 offre de nouvelles possibilités d'appuyer le renforcement de l'ensemble des systèmes alimentaires et des systèmes nationaux d'inclusion sociale, davantage d'attention sera accordée à la planification à long terme et aux interventions axées sur la résilience, qui seront plus étroitement harmonisées avec les opérations d'urgence pendant la mise en œuvre du PSP. Par conséquent, compte tenu du rythme auquel se feront sentir les répercussions de la pandémie de COVID-19 et des épidémies récurrentes d'Ebola, le PAM recourra à des révisions budgétaires pour ajuster ses interventions pendant la mise en œuvre du PSP.
180. Dans le but de mobiliser des financements suffisants en faveur du renforcement de la résilience, le PAM explorera les possibilités de partenariat avec le Ministère des finances et le Ministère du plan, les fondations et les banques de développement et collaborera avec des entreprises du secteur privé dans le domaine de l'assistance technique. Il fera équipe également avec d'autres acteurs du développement pour tirer parti de leur savoir-faire et de leurs ressources, et communiquera régulièrement avec les donateurs pour mettre en évidence les résultats et l'impact obtenus.

181. En cas de déficit de financement, notamment en faveur de l'effet direct stratégique 1, le PAM affectera les ressources disponibles aux activités destinées à sauver des vies tout en poursuivant la mise en œuvre d'autres activités du PSP afin de respecter les priorités et les investissements déterminés par certains donateurs. Compte tenu de la pandémie de COVID-19, il pourrait être nécessaire de modifier des activités ou d'intensifier des interventions visant à sauver des vies. Fort de son expérience relative aux épidémies d'Ebola (le PAM intervient actuellement face à la onzième épidémie), le bureau de pays sera bien placé pour reformuler les activités du PSP comme il conviendra.

ANNEXE I

CADRE LOGIQUE DU PLAN STRATÉGIQUE DE PAYS ÉTABLI POUR LA RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO (2021-2024)

But stratégique 1: Aider les pays à atteindre l'objectif Faim zéro

Objectif stratégique 1: Éliminer la faim en préservant l'accès à l'alimentation

Résultat stratégique 1: Chacun a accès à la nourriture

Effet direct stratégique 1: Quel que soit leur groupe ethnique, les hommes, les femmes, les garçons et les filles touchés par un conflit ou une crise sont en mesure de subvenir à leurs besoins alimentaires et nutritionnels tout au long de l'année

Catégorie d'effet direct correspondante:
Maintien/amélioration de l'accès des individus et des ménages à une alimentation suffisante

Tient compte de la nutrition

Domaine d'action privilégié:
Intervention face à une crise

Hypothèses

Le budget disponible est suffisant

Indicateurs d'effet direct

Indice des stratégies de survie fondé sur la consommation (moyenne)

Capacité économique de subvenir aux besoins essentiels

Score de consommation alimentaire

Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux d'abandon

Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de mortalité

Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de non-réaction

Traitement de la malnutrition aiguë modérée: taux de récupération

Seuil minimal de diversité alimentaire pour les femmes

Proportion d'enfants âgés de 6 à 23 mois recevant l'apport alimentaire minimum acceptable

Proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture)

Proportion de la population cible participant à un nombre suffisant de distributions (observance)

Activités et produits

1. Fournir aux populations touchées par un conflit ou une crise, dans le respect de l'équité entre les sexes, une assistance à dimension nutritionnelle destinée à répondre aux besoins essentiels, grâce à l'apport direct d'une assistance et à l'amélioration de la coordination interorganisations (Transferts de ressources non assortis de conditions pour favoriser l'accès à la nourriture)

Les populations en situation d'insécurité alimentaire touchées par un conflit ou une crise reçoivent en temps voulu une assistance alimentaire nutritive en quantité suffisante qui couvre leurs besoins alimentaires et nutritionnels essentiels, ce qui contribue à la cohésion sociale et à l'atténuation des conflits. (A: Ressources transférées; E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements réalisées)

Les populations touchées par un conflit ou une crise tirent profit de la capacité renforcée des pouvoirs publics et des partenaires à anticiper la survenue de situations d'urgence et à s'y préparer. (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

2. Traiter la malnutrition aiguë modérée parmi les populations touchées par un conflit ou une crise (Traitement nutritionnel)

Les populations ciblées, notamment les enfants de 6 à 59 mois, les filles et les femmes enceintes ou allaitantes et les personnes sous traitement antirétroviral ou sous traitement DOTS, bénéficient d'un ensemble complet d'activités nutritionnelles comprenant notamment l'apport d'aliments nutritifs spécialisés pour traiter la malnutrition aiguë modérée. (A: Ressources transférées; B: Aliments nutritifs fournis)

3. Prévenir la malnutrition aiguë parmi les populations touchées par un conflit ou une crise (Prévention de la malnutrition)

Les populations vulnérables, notamment les enfants de 6 à 23 mois et les filles et les femmes enceintes ou allaitantes, bénéficient d'un ensemble complet d'activités nutritionnelles comprenant notamment l'apport d'aliments nutritifs spécialisés pour prévenir la malnutrition aiguë. (A: Ressources transférées; B: Aliments nutritifs fournis)

Effet direct stratégique 2: D'ici à 2024, le capital humain des populations touchées par un conflit et/ou à risque est protégé et renforcé de manière équitable et inclusive

Catégorie d'effet direct correspondante:
Maintien/amélioration de l'accès des individus et des ménages à une alimentation suffisante

Domaine d'action privilégié:
Renforcement de la résilience

Hypothèses

Des financements sont disponibles

Indicateurs d'effet direct

Seuil minimal de diversité alimentaire pour les femmes

Proportion de la population remplissant les conditions pour bénéficier du programme qui y participe effectivement (couverture)

Taux de poursuite des études/taux d'abandon des études

Valeur et quantité des produits vendus par les petits exploitants par l'intermédiaire de systèmes de regroupement de la production appuyés par le PAM

Activités et produits

4. Fournir des repas scolaires nutritifs aux écoliers ciblés et appuyer la mise en œuvre du programme d'alimentation scolaire utilisant la production locale (Repas scolaires)

Les enfants des écoles primaires reçoivent en temps voulu des repas nutritifs en quantité suffisante qui couvrent leurs besoins alimentaires et nutritionnels.
(A: Ressources transférées; N: Alimentation scolaire assurée)

Une information ciblée sur la santé et la nutrition est communiquée aux enfants des écoles primaires (niveau 1) et aux aidants. (E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements réalisées)

5. Appuyer les interventions visant à prévenir la malnutrition chronique, en particulier chez les personnes à risque (Prévention de la malnutrition)

Les populations et les communautés ciblées participent à des activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements axées sur la nutrition et propres à transformer les relations entre les sexes et bénéficient d'un accès équitable à des aliments enrichis pour prévenir l'émaciation et le retard de croissance. (B. Aliments nutritifs fournis; E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements réalisées)

Les populations ciblées tirent profit de la collecte d'éléments factuels qui favorise l'élaboration de programmes à dimension nutritionnelle et de nature à favoriser l'équité entre les sexes et à transformer les relations entre les sexes. (E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements réalisées)

Les populations ciblées, notamment les enfants de 6 à 23 mois et les filles et les femmes enceintes ou allaitantes, bénéficient d'un ensemble complet d'activités nutritionnelles comprenant, s'il y a lieu, la distribution d'aliments nutritifs pour lutter contre la malnutrition chronique. (A: Ressources transférées; B. Aliments nutritifs fournis)

Objectif stratégique 3: Assurer la sécurité alimentaire

Résultat stratégique 3: La sécurité alimentaire et la nutrition des petits exploitants s'améliorent grâce à l'augmentation de la productivité et des revenus

Effet direct stratégique 3: D'ici à 2024, les moyens d'existence, la résilience, la cohésion sociale et la protection des petits exploitants et des acteurs des chaînes de valeur alimentaires s'améliorent et l'égalité des sexes progresse au sein de ces catégories de population

Catégorie d'effet direct correspondante: Augmentation de la production et des ventes des petits exploitants

Tient compte de la nutrition

Domaine d'action privilégié: Renforcement de la résilience

Hypothèses

La situation sur le plan de la sécurité est calme

Indicateurs d'effet direct

Score de consommation alimentaire

Proportion de la population des communautés ciblées faisant état d'avantages découlant de l'amélioration de la base des moyens d'existence

Proportion de la population des communautés ciblées faisant état d'avantages sur le plan de l'environnement

Valeur et quantité des produits vendus par les petits exploitants par l'intermédiaire de systèmes de regroupement de la production appuyés par le PAM

Activités et produits

6. Aider les petits exploitants et les acteurs des chaînes de valeur à bénéficier d'un accès équitable à des services, des marchés et des moyens d'existence à dimension nutritionnelle climatiquement rationnels (Appui aux marchés agricoles au profit des petits exploitants)

Les petits exploitants, femmes et hommes, ciblés tirent profit de l'appui visant à accroître la production et la commercialisation de produits alimentaires locaux et la consommation d'aliments riches en nutriments, et des capacités renforcées des parties prenantes nationales et locales. (F: Achats effectués auprès de petits exploitants)

Les petits exploitants et les acteurs des chaînes de valeur ciblés tirent profit de l'appui renforcé fourni en faveur de la mise en place de moyens d'existence équitables et inclusifs, portant sur l'amélioration des compétences de production au service de chaînes de valeur durables. (D: Actifs créés)

Les communautés ciblées tirent profit des activités d'éducation nutritionnelle, de l'évolution de la société et des comportements, de l'amélioration de la production locale et du renforcement des capacités des parties prenantes nationales et locales. (E: Activités de communication visant à faire évoluer la société et les comportements réalisées)

Les petits exploitants, femmes et hommes, ciblés reçoivent une assistance alimentaire assortie de conditions. (A: Ressources transférées)

But stratégique 2: Nouer des partenariats pour faciliter la mise en œuvre des ODD

Objectif stratégique 5: Travailler en partenariat pour de meilleurs résultats au regard des ODD

Résultat stratégique 8: Le partage des connaissances, du savoir-faire et de la technologie renforce l'appui apporté par les partenariats mondiaux aux activités menées par les pays en vue de réaliser les ODD

Effet direct stratégique 4: Les partenaires de l'action humanitaire et du développement ont accès à des services aériens fiables ainsi qu'à des services améliorés dans les domaines de la chaîne d'approvisionnement et autres pendant et après les conflits et les crises

Catégorie d'effet direct correspondante: Amélioration des plateformes de coordination communes

Domaine d'action privilégié: Intervention face à une crise

Hypothèses

Des ressources financières sont disponibles

Indicateurs d'effet direct

Taux de satisfaction des usagers

Activités et produits**7. Fournir des services aériens d'aide humanitaire à la communauté humanitaire (Prestation de services et plateformes)**

Les populations touchées par un conflit ou une crise tirent profit de services aériens fiables axés sur les besoins des usagers, qui permettent de mener des interventions humanitaires efficaces en temps voulu. (H: Services et plateformes partagés mis à disposition)

8. Mettre en place des plateformes humanitaires (services de coordination et d'information assurés par le module de la logistique) pour la communauté humanitaire (Prestation de services et plateformes)

Les populations exposées à l'insécurité alimentaire lors de situations d'urgence tirent profit de l'amélioration de l'information fondée sur des données factuelles et de la coordination au sein de la communauté humanitaire. (C: Activités de développement des capacités et d'appui technique réalisées)

Les personnes vulnérables tirent profit de la chaîne d'approvisionnement et des autres services logistiques que le PAM met à la disposition de ses partenaires, car elles reçoivent une assistance efficace en temps voulu. (H: Services et plateformes partagés mis à disposition)

9. Fournir des services à la demande aux partenaires de l'action humanitaire et du développement (Prestation de services et plateformes)

Les personnes vulnérables tirent profit de la chaîne d'approvisionnement et des autres services logistiques que le PAM met à la disposition de ses partenaires, car elles reçoivent une assistance efficace en temps voulu. (K: Partenariats appuyés)

But stratégique 1: Aider les pays à atteindre l'objectif Faim zéro**C.1. Les populations touchées sont en mesure de tenir le PAM et ses partenaires comptables pour ce qui est de répondre à leurs besoins alimentaires en tenant compte de leurs avis et de leurs préférences****Indicateurs transversaux**

C.1.1 Proportion de personnes bénéficiant d'une assistance informées au sujet du programme (qui en sont les bénéficiaires, ce qu'ils vont recevoir, quelle est la durée de l'assistance)

C.1.2 Proportion d'activités pour lesquelles les avis donnés en retour par les bénéficiaires sont consignés, analysés et pris en compte pour améliorer les programmes

C.2. Les populations touchées sont en mesure de bénéficier des programmes du PAM d'une manière qui assure et renforce leur sécurité, leur dignité et leur intégrité**Indicateurs transversaux**

C.2.1: Proportion de personnes ciblées ayant accès à l'assistance sans rencontrer de problèmes de sécurité

C.2.2: Proportion de personnes ciblées indiquant que les programmes du PAM respectent leur dignité

C.2.3: Proportion de personnes ciblées ayant librement accès aux programmes du PAM

C.3. L'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes progressent au sein des populations bénéficiant de l'assistance du PAM**Indicateurs transversaux**

C.3.1 Proportion de ménages au sein desquels les décisions quant à l'utilisation des produits alimentaires, des espèces ou des bons sont prises par la femme, par l'homme ou par les deux, ventilée par modalité de transfert

C.3.2. Proportion de femmes parmi les membres des entités prenant les décisions concernant l'assistance alimentaire (comités, conseils, équipes, etc.)

C.3.3 Type de transfert (vivres, espèces, bons ou pas de rémunération) reçu par les personnes participant aux activités du PAM, ventilé par sexe et type d'activité

C.4. Les communautés ciblées tirent profit des programmes du PAM sans que cela nuise à l'environnement**Indicateurs transversaux**

C.4.1 Proportion d'activités pour lesquelles les risques écologiques ont été évalués et des mesures d'atténuation définies, selon que de besoin

ANNEXE II

VENTILATION INDICATIVE DES COÛTS PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE (<i>en dollars</i>)					
	Résultat stratégique 1 du PAM	Résultat stratégique 1 du PAM	Résultat stratégique 3 du PAM	Résultat stratégique 8 du PAM	Total
	Effet direct stratégique 1	Effet direct stratégique 2	Effet direct stratégique 3	Effet direct stratégique 4	
Domaine d'action privilégié	Intervention face à une crise	Renforcement de la résilience	Renforcement de la résilience	Intervention face à une crise	
Transferts	944 851 412	112 187 415	94 109 213	165 816 892	1 316 964 932
Mise en œuvre	128 619 676	16 204 024	27 020 710	11 863 199	183 707 611
Coûts d'appui directs ajustés	51 711 578	6 292 910	5 904 106	8 625 261	72 533 855
Total partiel	1 125 182 666	134 684 349	127 034 030	186 305 353	1 573 206 397
Coûts d'appui indirects (6,5 pour cent)	73 136 873	8 754 483	8 257 212	10 411 745	100 560 313
Total	1 198 319 539	143 438 831	135 291 242	196 717 097	1 673 766 710

Liste des sigles utilisés dans le présent document

FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IPC	Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire
MONUSCO	Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo
ODD	objectif de développement durable
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONG	organisation non gouvernementale
ONU-Femmes	Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
PIB	produit intérieur brut
PSP	plan stratégique de pays
PSPP	plan stratégique de pays provisoire
SABER	approche systémique pour l'amélioration des résultats dans le domaine de l'éducation
SUN	Renforcer la nutrition
UNHAS	Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
WASH	eau, assainissement et hygiène